



ReLations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 772

JUIN 2014

PLUS DE PAGES
TOUT EN COULEURS

Faire front contre la droite canadienne

**Harper, l'ennemi politique
numéro un**

**Vers le Forum social
des peuples**

**Protéger l'environnement,
une cause commune**

**L'indépendance du Québec:
terrain de solidarités?**

**Une résistance autochtone
radicale et interpellante**

**Des chrétiens engagés
pour la justice sociale**

**La Deuxième République
tunisienne**



0/17

7,00 \$



ARTISTE INVITÉ: LINO

ACTUALITÉS

HORIZONS

Et s'il y avait du pétrole au Québec?
Bernard Hudon, s.j.

LE CARNET

DE NAÏM KATTAN
Déjà 60 ans à Montréal

AILLEURS

La Deuxième République tunisienne
Lise Garon

SOIFS

CHRONIQUE LITTÉRAIRE
Autour du rêve d'un Grand Soir
Marie-Célie Agnant

REGARD

Défendre les droits humains
contre le pouvoir des entreprises
Richard Girard

DÉBAT

Lutter contre la francophobie :
un leurre politique?
Robin Philpot
Emiliano Arpin-Simonetti

EN BREF

MULTIMÉDIAS

LIVRES

DOSSIER

FAIRE FRONT CONTRE LA DROITE CANADIENNE

Faire front contre la droite canadienne Catherine Caron	12
Harper, l'ennemi politique numéro un Nicole de Sève	14
Vers le Forum social des peuples Table ronde avec Widia Larivière, Derrick O'Keefe et Roger Rashi. Propos recueillis par Catherine Caron	16
Protéger l'environnement, une cause commune Patrick Bonin	20
L'indépendance du Québec : terrain de solidarités? Pierre Mouterde	22
Une résistance autochtone radicale et interpellante Dalie Giroux et Amélie-Anne Mailhot	25
Un christianisme social fragilisé Joe Gunn	26
Des chrétiens engagés pour la justice sociale Richard Renshaw	28

ARTISTE INVITÉ

Diplômé de l'École de design graphique de l'Université du Québec à Montréal, **Lino** est un artiste multidisciplinaire. À la fois peintre, illustrateur et créateur multimédia, il explore aussi la scénographie, notamment avec le chorégraphe José Navas et la comédienne et metteuse en scène Céline Bonnier de la compagnie Momentum. Il est l'auteur de trois romans graphiques : *La saveur du vide*, *L'ombre du doute* et *La chambre de l'oubli*, publiés aux éditions Les 400 coups. Il enseigne aussi l'illustration et le design à l'UQAM et à l'Université Laval, et donne des ateliers de création à l'école internationale d'été de Percé. Son travail sur la scène culturelle, ses illustrations pour les affiches du Théâtre de Quat'Sous, du Théâtre PÂP, de l'Opéra de Montréal et de plusieurs festivals internationaux, comme celui d'Avignon en France, lui ont valu une solide réputation et de nombreux prix.

Couverture : Lino, *Dans l'ombre du pouvoir*, 2014,
acrylique et collage sur papier

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

DIRECTRICE
Élisabeth Garant
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Catherine Caron
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Emiliano Arpin-Simonetti
TRADUCTION
Catherine Caron
DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert
ILLUSTRATION
Jacques Goldstyn
RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Yves-Marie Abraham, Gilles Bibeau,
Gabriel Blouin-Genest, Eve-Lyne
Couturier, Claire Doran, Céline
Dubé, Guy Dufresne, Lorraine Guay,
Mouloud Idir, Agustí Nicolau,
Guy Paiement, Rolande Pinard,
Jacques Racine, Louis Rousseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant, Gregory Baum,
André Beauchamp, Jean-Marc Biron,
Dominique Boisvert, Marc Chabot,
Naïm Kattan, Vivian Labrie, Carolyn
Sharp, Marco Veilleux

IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant
100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada

Relations est membre de la SODEP
<www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont
répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO*
et dans l'*Index de périodiques canadiens*,
publication de Info Globe.

ABONNEMENTS Ginette Thibault
6 numéros (un an) : 40 \$ (taxes incluses)
Deux ans : 70 \$ (t. i.)
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec : ISSN 0034-3781
Version numérique : ISSN 1929-3097
ISBN PDF : 978-2-924346-08-2

Nous reconnaissons l'appui financier du
gouvernement du Canada par l'entremise
du Fonds du Canada pour les périodiques
(FCP) qui relève de Patrimoine canadien.

Canada

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541
télé. : 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revue-relations.qc.ca

Entre l'identité et les affaires : la politique

La déconfiture du Parti québécois (PQ) aux dernières élections fait la joie des faiseurs de leçons de l'élite affairiste et fédéraliste. Il serait temps, selon eux, de jeter aux orties les velléités indépendantistes, reliquats d'un autre âge, et de se lancer enfin, le cœur léger, dans les « vraies affaires ».

Que le temps soit aux bilans du côté du PQ, cela ne fait aucun doute. La question est de savoir s'il saura le faire à la hauteur du courage demandé. Il faudrait pour cela qu'il ait l'audace de se distancier de l'intelligentsia conservatrice de droite qui a pavé la voie au virage identitaire, au nom d'une vision autoritaire et élitiste de l'action politique empreinte d'une peur malade de la démocratie participative. Comme s'il avait fallu, au lendemain du « printemps érable », étouffer coûte que coûte les germes démocratiques de souveraineté populaire qu'il avait fait naître. La « Charte

des valeurs » était le canal tout désigné pour ce faire, en prônant une religion laïque en lieu et place de la laïcité, et en instituant une identité figée et un contrôle accru des citoyens par l'État. Le risque de pousser ainsi les communautés culturelles en bloc dans les bras de leurs « défenseurs » fédéralistes et d'aliéner une partie des souverainistes n'inquiétait pas outre mesure les stratèges conservateurs péquistes tant que cela pouvait permettre au parti de gagner le pouvoir : l'indépendance n'était en effet qu'une note en bas de page dans leur programme centré sur la gouvernance.

Ce dont cette élection témoigne avec force, ce n'est pas que le projet d'indépendance est dépassé, mais que le chant de sirènes identitaires pour y arriver l'est. Cela ne signifie pas qu'il faille pour autant choisir un nationalisme civique désincarné, aseptisé, purement formel, propre à une société postmoderne surfant sur le « progrès » économique et technique. Il pourrait s'agir de prendre plutôt la voie exigeante mais combien plus fructifère qui passe sur la crête de ces deux versants stériles : un nationalisme à la fois soucieux de son enracinement symbolique dans une culture, une langue, un territoire communs et engagé pleinement dans un projet civique et politique pluriel. Ce qui compterait alors n'est pas l'identité, toujours dispose à être fichée et policée, mais la citoyenneté démocratique, rébarbative à toute uniformisation et conformisme, innervée par les conflits, les débats publics et la visée du bien commun. Tous les partis souverainistes et indépendantistes pourraient se retrouver dans un tel projet indépendantiste ancré dans le cosmopolitisme et les enjeux écologiques mondiaux, et y œuvrer ensemble. Plutôt que de se marcher sur les pieds quand vient le temps des élections, ils pourraient se coordonner pour que le plus de candidats

dans leurs rangs soient élus. La réforme du mode de scrutin en vue d'un système proportionnel beaucoup plus représentatif de la volonté populaire devrait donc être aussi un objectif commun.

L'indépendance pourrait devenir dès lors un projet politique aux antipodes de l'affairisme de bon aloi, baignant dans l'insignifiance, auquel nous assistons actuellement. Il nous mène tout droit vers une autre impasse, beaucoup plus catastrophique : celle d'une humanité mutilée et d'une Terre saccagée, devant laquelle les entrepreneurs de la pensée unique et managériale, les besogneux du profit et du divertissement se ferment les yeux.

Devant ces gestionnaires du réalisme capitaliste qui banalisent les profits éhontés, les paradis fiscaux, les inégalités sociales et la dilapidation des ressources naturelles, ne faudrait-il pas redonner ses droits à l'utopie dans sa fonction de subversion de l'état des choses existant afin de contrer la vaste entreprise d'imposition du sens et la servitude volontaire ? Affirmer que l'économie est au service de la société et non le contraire, que le bien commun prime sur l'intérêt privé et la solidarité sur le rendement, c'est vouloir rompre avec la fatalité entretenue médiatiquement à coup de millions. La valeur marchande n'est pas la mesure de toute chose, tout comme la politique n'est pas la pure gestion des intérêts d'une élite.

On ne peut céder à la dépolitisation rampante de la société par dépit. La politique doit devenir une tâche collective pour aménager une manière de vivre attentive à la vie, à la dignité humaine et à la suite du monde. L'indépendance du Québec pourrait très bien être un pas dans cette direction.

JEAN-CLAUDE RAVET



Lino, *Derrière le silence*, 2009, acrylique et collage sur papier



Les syndicats dans la mire des conservateurs

S'inspirant de pratiques en vigueur aux États-Unis, deux projets de loi fédéraux visent à affaiblir les syndicats et leur capacité d'action politique.

THOMAS COLLOMBAT

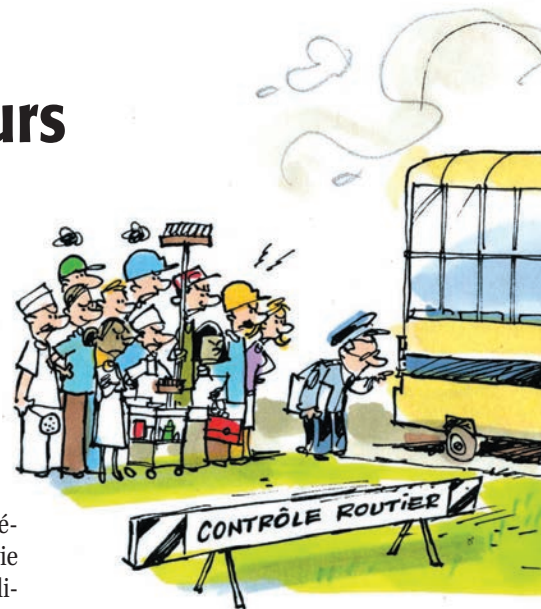
L'auteur est professeur au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais

Les temps sont durs pour les syndicats. Alors que des témoignages à la commission Charbonneau jettent le doute sur la probité de certains de leurs dirigeants, la droite en profite pour généraliser et discréditer l'ensemble du mouvement syndical et demander des changements aux lois encadrant les relations de travail. Le 11 mars dernier, en pleine campagne électorale, François Legault de la Coalition Avenir Québec réclamait ainsi plus de «transparence» et de «démocratie» dans la vie syndicale, reprenant quasiment mot pour mot le langage utilisé par le gouvernement Harper, au fédéral, concernant le projet de loi C-377.

Dans ce projet de loi déposé par un député d'arrière-ban, Russ Hiebert (Colombie-Britannique), la question de la «transparence financière» des syndicats a été mise de l'avant. Le projet exige en effet que tout syndicat remette chaque année à Revenu Canada la ventilation précise de ses dépenses, rapport qui serait rendu public en ligne. Ce projet touche tous les syndicats au pays, qu'ils soient de compétence fédérale ou provinciale, car il viendrait modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu*, et non le code du travail fédéral. Outre le fait qu'il laisse planer le doute sur une opacité supposée des syndicats – alors que ceux-ci rendent déjà régulièrement des comptes à leurs membres –, il impose une contrainte bureaucratique à laquelle n'ont pourtant pas à se plier les organisations

patronales. De plus, il soulève un sérieux problème de protection de la vie privée, notamment en raison de l'obligation de divulguer systématiquement et publiquement (en ligne) les salaires des élus et permanents.

Comme souvent, le diable se cache dans les détails. Un examen plus attentif du projet révèle qu'il imposerait aux syndicats de distinguer systématiquement dans leurs rapports de dépenses ce qui relève de la négociation des conventions collectives de ce qui a trait à l'action politique. Prise au sens large, l'activité politique peut comprendre tout ce qui ne touche pas directement aux relations de travail (par exemple :



les représentations faites auprès des gouvernements, la formation socio-politique des membres ou encore les coalitions avec d'autres mouvements sociaux). Cette distinction traduit une vision extrêmement conservatrice et corporatiste du syndicalisme, suivant laquelle celui-ci n'aurait rien à faire en dehors des milieux de travail et de la défense des intérêts immédiats de ses membres. Elle suppose également que les négociations se font en vase clos, sans que les conditions politiques et

Une menace pour notre eau

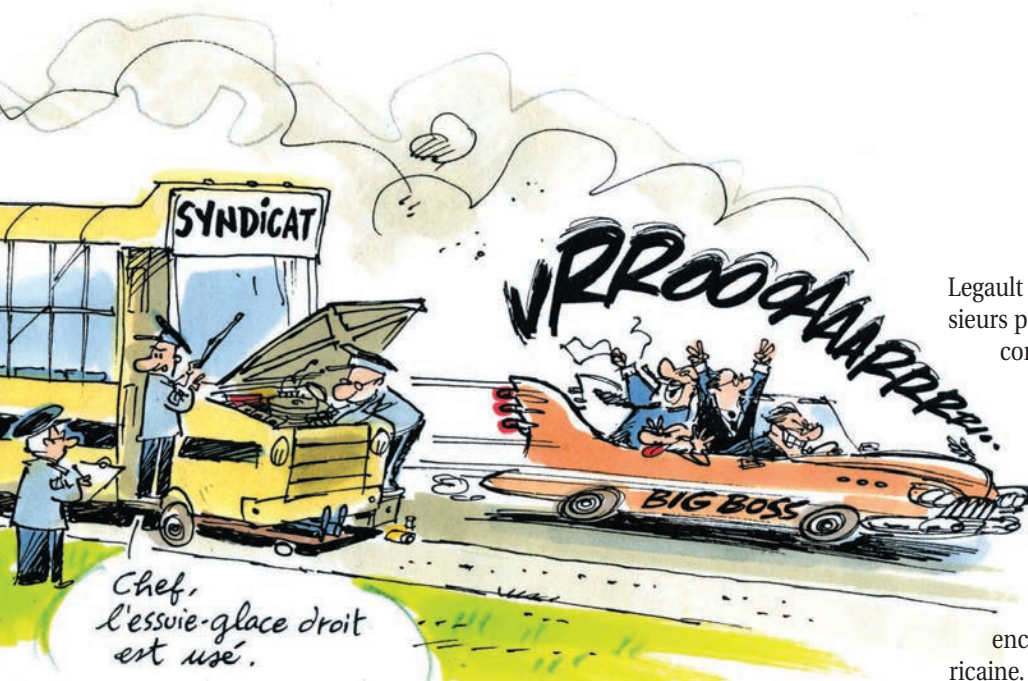
Le projet de règlement sur la protection de l'eau potable déposé par le gouvernement du Québec est calqué sur les besoins de l'industrie pétrolière.

RICHARD E. LANGELIER

La plupart des partis politiques québécois ont adopté une rhétorique et des politiques favorables à l'exploitation pétrolière, comme le montrent l'appui aux grands projets de pipelines, les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec dans la filière pétrolière et gazière et le partenariat conclu récemment avec des entreprises privées pour l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti.

Mais ce que les politiciens omettent de dire à la population, c'est qu'il n'existe pas de gisement conventionnel de pétrole au Québec. Il faut donc, pour extraire du sous-sol les hydrocarbures fossiles non conventionnels,

L'auteur, juriste et sociologue, est membre du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste



Legault l'atteste, ils sont repris par plusieurs politiciens provinciaux, dont les conservateurs ontariens.

Par ailleurs, un autre projet de loi issu de l'arrière-ban, le C-525, est présentement étudié par la Chambre des communes. Il vise à imposer le vote obligatoire lors des accréditations syndicales au niveau fédéral. Là

encore, on sent l'influence américaine. Pourtant, des études montrent bien qu'une telle mesure entraîne presque systématiquement des pressions indues de l'employeur sur les salariés et ne vise en fait qu'à faire baisser le taux de syndicalisation. C'est bien l'un des objectifs visés. En affaiblissant le mouvement syndical, Harper cherche de fait à démobiliser une partie de ses opposants qui contestent ses politiques qui aggravent les inégalités et nuisent à la cohésion sociale. Syndiqués ou pas, ces enjeux nous concernent donc tous. ●

Jacques Goldstyn

sociales ne les influencent, ce qui est absurde. De toute évidence, le gouvernement Harper s'est ici largement inspiré des pratiques en vigueur aux États-Unis, où cette fausse distinction s'est imposée déjà. En effet, les membres des syndicats américains peuvent décider de payer ou pas la partie de leur cotisation destinée aux activités sociopolitiques. On imagine aisément qu'une telle pratique au Québec réduirait la capacité des syndicats de se prononcer sur des enjeux

de société et contraindrait aussi considérablement leurs activités de solidarité et de formation.

L'opposition d'une partie des sénateurs conservateurs et la prorogation du Parlement en 2013 ont considérablement ralenti le processus d'adoption du projet de loi C-377. Il est possible qu'il ne soit jamais adopté en l'état, mais ses principes ont depuis été inscrits de façon très claire au programme du Parti conservateur. De plus, comme l'exemple de François

utiliser des techniques extrêmement dangereuses pour la qualité de l'eau comme l'exploitation extracôtière ou la fracturation hydraulique. Cette technique nécessite l'injection dans le sous-sol de produits chimiques dangereux (dont plusieurs sont cancérogènes) et de grandes quantités d'eau pour faire éclater le shale et extraire les hydrocarbures.

C'est en réaction à ces politiques incohérentes et inappropriées qu'une centaine de municipalités québécoises, notamment la Ville de Gaspé, ont adopté depuis 2011 le règlement dit de Saint-Bonaventure, qui impose des normes de protection des sources d'eau plus sévères reposant sur des données scientifiques solides. Devant

la contestation judiciaire menée par certaines compagnies pétrolières et gazières, notamment Pétrolia, qui a récemment gagné une bataille en cour supérieure du Québec contre la Ville de Gaspé, ces mêmes municipalités ont également décidé de mettre sur pied le Fonds intermunicipal de défense de l'eau (FIDE). Celui-ci vise à fournir aux municipalités des moyens pour faire face à des compagnies prêtes à tous les risques pour assurer leur développement.

Des voix se sont aussi élevées pour exiger que Québec adopte un règlement provincial pour protéger l'eau potable des risques liés à l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières. Un projet de *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* reprenant et modifiant un projet au

même effet déposé en décembre 2011 par le gouvernement libéral (mais jamais adopté), a ainsi été déposé par le gouvernement Marois en mai 2013. Bien qu'il n'ait pas encore été adopté, il est permis d'émettre de sérieux doutes quant à son efficacité.

Tout d'abord, invoquant une urgence environnementale dont on n'a jamais vu l'occurrence, le ministre alors responsable, Yves-François Blanchet, n'a accordé qu'un délai de consultation publique de 30 jours, alors que la *Loi sur la qualité de l'environnement* prévoit qu'un délai de 60 jours doit être généralement accordé dans un tel cas.

Ensuite, deux normes prévues dans ce projet de règlement ont soulevé bien des controverses en raison de la



protection minimale accordée aux sources d'eau potable dans le cas des municipalités rurales. D'une part, une entreprise pétrolière ou gazière pourrait, si le règlement est adopté, installer des puits de forage à seulement 300 mètres des puits artésiens ou de surface des résidents; d'autre part, elle pourrait aussi utiliser la fracturation hydraulique à seulement 400 mètres sous la base de l'aquifère.

On peut s'étonner de normes aussi peu sévères, étant donné que des études montrent que les panaches de pollution s'étendent sur près de 2 km et que l'industrie elle-même utilise la norme de 1000 mètres sous la base de l'aquifère pour protéger les sources d'eau, puisque les fracturations provoquées à partir des forages horizontaux s'élèvent au-delà de 400 mètres.

Le mystère est cependant vite expliqué lorsqu'on se rappelle que le puits de forage Haldimand 4 de la compagnie Pétrolia, à Gaspé, se situe à 350 mètres des premières résidences... et que l'imposition de la norme de 1000 mètres sous la base de l'aquifère ne permettrait l'exploitation que de 5% à 15% du pétrole de schiste sur l'île d'Anticosti, compte tenu de la configuration du sous-sol. Ce projet de règlement modifie clairement les normes pour qu'elles correspondent aux besoins de l'industrie, ce qui neutralise certaines des précautions prévues à l'origine par le règlement de Saint-Bonaventure.

Par ailleurs, l'incohérence de ce projet de règlement avec une autre politique publique, le projet de loi 37, intitulé *Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste*, a été dénoncée par plusieurs observateurs.

Également déposé en mai 2013 mais mort au feuillet depuis, ce projet prétendait imposer un moratoire partiel et temporaire sur l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, compte tenu des dangers associés à la fracturation hydraulique. En même temps, le projet de règlement comporte un long chapitre autorisant l'usage de cette même tech-

nique pour chercher du pétrole, et ce, *sur l'ensemble du territoire* du Québec, ou encore pour chercher du gaz naturel dans les secteurs que le projet de loi 37 autorise.

Aussi, il apparaît évident que les normes proposées en matière de pro-

tection de l'eau potable ont été taillées sur mesure pour favoriser les compagnies pétrolières, malgré les risques avérés que comporte le recours à la fracturation hydraulique. ●

Le Rwanda 20 ans après le génocide

Le 7 avril 1994 débutait le génocide des Tutsis commis par des Hutus, qui allait faire plus de 800 000 morts.

AMZAT BOUKARI-YABARA

Après avoir traversé les 30 districts du Rwanda, la « flamme du souvenir » est arrivée à Kigali le 7 avril 2014. Cette date marque les 20 ans du lendemain de l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, considéré comme le signal déclencheur du génocide. Depuis, le pays se reconstruit, suscitant à la fois admiration et critiques.

Bon élève des institutions de Bretton Woods, le Rwanda a produit un plan de relance économique, appelé « Vision 2020 », pour devenir à moyen terme le Singapour africain. Depuis dix ans, le pays connaît un taux de croissance annuel moyen de 8% et une modernisation des différents secteurs d'activité. Néanmoins, sa forte dépendance à l'aide et aux investissements étrangers (plus de 40% du budget) dévoile le rôle stratégique que joue le Rwanda pour les minières multinationales opérant dans l'est du Congo voisin.

Par ailleurs, alors que plus de la moitié des 11 millions de Rwandais vivent sous le seuil de la pauvreté, les indicateurs de développement humain (IDH), certes en progrès constant depuis 1990, sont loin de refléter des in-

dicateurs macroéconomiques positifs. La combinaison d'un PIB dépendant des ressources naturelles du Congo et des IDH dévoilant une absence de redistribution caractérise une société présentant de fortes inégalités.

Dans un pays où 44% de la population est née après le génocide, le temps écoulé, égal pour tous, et les fameuses juridictions des tribunaux populaires villageois (*gacaca*), à la compétence variable et à l'équité discutable, ont permis cependant d'ouvrir un chemin vers la réconciliation. Dans l'esprit de la Commission nationale de lutte contre le génocide, lancée en 2008 par l'État, un processus de déconflictualisation des relations entre les groupes sociaux hutu et tutsi est en marche.

Les récits de survivants à travers le monde, la mobilisation des diasporas, les procès médiatisés de présumés génocidaires et la déclassification des archives ont également permis de prendre conscience des souffrances vécues, notamment chez le voisin congolais. Rappelons que le génocide rwandais entraîna le déplacement de plus de deux millions de personnes, pour la plupart traquées et réfugiées dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), où la poursuite de la guerre tua plus de six millions de

L'auteur est chercheur associé à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris



dence la nature autoritaire du régime. Toutefois, pour nombre d'observateurs, il est encore difficile de s'en rendre compte tant le régime de Paul Kagamé a construit sa légitimité sur la reconnaissance internationale de la thèse attribuant la fin du génocide à la prise du pouvoir par le FPR, en juillet 1994. Au-delà de la mémoire institutionnalisée du génocide qui a permis à tous de s'imprégner d'une version officielle, le défi consiste à rouvrir la parole critique et à repolitiser la population pour l'aider à se libérer du poids de son histoire. ●

Une « flamme du souvenir » a fait le tour du Rwanda de janvier à avril 2014 pour commémorer les 20 ans du génocide de 1994.
Photo : PC/Ben Curtis

personnes vivant sur les riches terrains miniers du Kivu. Ainsi, pendant que le Rwanda occupe la première place du classement international de la parité grâce à un parlement fortement féminisé, des militants comme le docteur Denis Mukwege soulignent l'implication des milices rwandaises dans des viols systématiques dans l'est du Congo.

Le soutien présumé du Rwanda à la rébellion du M23 sévissant dans l'est de la RDC a été condamné par la Tanzanie, tandis que l'assassinat à Johannesburg de Patrick Karegeya, l'ancien chef des Renseignements rwandais, et les menaces visant des opposants réfugiés en Afrique du Sud, ont entraîné une grave crise diplomatique avec Pretoria. Ces controverses montrent que le président rwandais, Paul Kagamé, tient à préserver ses intérêts stratégiques et à poursuivre une politique agressive plutôt que de prôner une véritable réconciliation régionale.

La manière dont l'ex-rébellion du Front patriotique rwandais (FPR) a géré l'après-génocide lui a permis de légitimer des lois sécuritaires et répressives, des pratiques arbitraires et un contrôle total de l'appareil d'État. La réélection de Paul Kagamé à la tête de l'État, en 2010, avec 93% des suffrages, puis à la tête du FPR en décembre 2013, avec 99,5% des voix des délégués, fait déjà craindre une modification de la Constitution lui permettant de garder le pouvoir au-delà de son terme légal en 2017.

Derrière un discours de bonne gouvernance et des appareils démocratiques, l'emprisonnement de la présidente du parti d'opposition des Forces démocratiques unifiées (FDU), Victoire Ingabire, met aussi en évi-

Décollage citoyen à Neuville

Forte de nombreux appuis, la lutte des Neuvilleois contre un aéroport connaît un revirement fort instructif.

ROBERT JASMIN

Neuville est une petite ville de 3500 habitants traversée par le Chemin du Roy, sur le bord du Saint-Laurent, à 25 kilomètres à l'ouest de Québec. Reconnue pour ses fermes ancestrales sises entre fleuve et forêt et haut lieu du patrimoine architectural, elle était prisée par les personnes à la recherche de calme et de beauté.

C'était avant l'aéroport. Avant que des promoteurs riches, et tout à fait insensibles à la volonté d'une population, profitent d'une décision prise en octobre 2010 par la Cour suprême pour envoyer paître élus municipaux et provinciaux et venir installer leurs pénates aéronautiques sur une terre agricole voisine d'un quartier

résidentiel, et à un jet de pierre du centre du village. Cette décision de la Cour suprême, qualifiée d'absurde (certes en des termes moins directs) par les deux juges dissidents québécois du tribunal, disait que l'aéronautique étant matière fédérale, aucune loi provinciale ni aucun règlement municipal ne pouvait entraver l'implantation d'un aéroport, y compris le choix de l'emplacement.

Adieu donc la *Loi de protection du territoire agricole*, les règlements municipaux relatifs au zonage et autres entraves législatives. La Cour suprême sacralisait la loi de la jungle puisque le fédéral n'exerce aucune compétence en matière d'aménagement du territoire. Dans ce far-west, les plus forts sont évidemment les plus riches, ceux

L'auteur est écrivain, conférencier et porte-parole du Comité neuvilleois pour la défense du bien commun



qui ont les moyens d'imposer leur volonté. Les élus se sentaient impuissants devant la réalité imposée par la Cour des cours.

Mais des citoyens ont refusé de confondre légalité et légitimité. Selon eux, l'obligation de demander un permis pour la construction d'une simple remise est légitime et constitue un exemple des conditions du vivre-ensemble, pourvu que les règles soient

«pas-dans-ma-cour» et encore moins un enjeu local. Ce qui se passait à Neuville aurait pu et pourrait se passer n'importe où au Québec et au Canada. Leur message a été entendu et compris par la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération canadienne des municipalités, qui ont décidé de les appuyer dans leur lutte et de demander au gouvernement

fédéral d'édicter un règlement stipulant que tout promoteur d'aérodrome doit se plier aux lois du territoire où il veut s'implanter. Le gouvernement Harper ne daigna même pas répondre, allant jusqu'à refuser de recevoir le maire de Neuville.

La mobilisation citoyenne s'est grandement élargie au fil des mois. Les manifestations

de colère des Neuvilleois ont même fini par décourager les membres du plus gros club aéronautique de déménager de l'aéroport Jean-Lesage à Québec à celui de Neuville, privant les promoteurs de leur plus gros client, celui sur lequel était construit tout leur plan d'affaires. Cette action s'est accompagnée de la création d'un réseau d'information efficace et permanent et d'une collecte de fonds pour soutenir les deux citoyens qui ont lancé une bataille judiciaire contre les envahisseurs.

les mêmes pour tous. Si le plus haut tribunal décrète qu'il est légal que certains n'aient pas à se soumettre aux lois, alors ces citoyens ont décidé que cette légalité n'était pas juste et qu'il fallait lutter contre elle. Les promoteurs de l'aérodrome venaient de réveiller tout le dortoir.

Amorcée dès le début de la construction de l'aérodrome, en décembre 2011, la lutte citoyenne des Neuvilleois a d'abord consisté à convaincre les autorités politiques que cette affaire n'était pas une manifestation du syndrome



Malgré la venue à Neuville, lors d'une grande manifestation, des représentants de tous les partis politiques provinciaux et fédéraux (sauf du Parti conservateur, bien entendu), malgré l'appui de dizaines d'associations citoyennes, le gouvernement Harper ne donnait aucun signe de vie. Jusqu'à l'automne dernier, alors qu'a surgi, comme nous l'avions prédit, un autre Neuville, mais en Alberta cette fois. En Harperland! Là aussi, très vite, les citoyens se sont mobilisés. Cette fois, ils ont été écoutés, et pour cause: la députée du lieu est une certaine Rona Ambrose, ci-devant ministre du gouvernement Harper. Sa collègue des Transports a accouru en promettant d'intervenir.

Le 18 décembre dernier, Transports Canada émettait une circulaire rappelant aux promoteurs qu'ils devaient respecter toutes les lois du territoire où ils désirent s'implanter. L'affaire n'est pas terminée, mais elle a sûrement du plomb dans l'aile. Surtout, nous avons appris de cette saga que la mobilisation et les luttes citoyennes constituent la bougie d'allumage de la démocratie... sauf peut-être si vous êtes du Québec et que le pouvoir est à Ottawa. ●

Grand Bazar de Neuville contre l'aéroport, 1^{er} juin 2013.
Photos: Comité neuvilleois de défense du bien commun

Politiques économiques et sociales

Si un virage s'impose, c'est plutôt à gauche.

— ALLIANCE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE MONTREAL —



Et s'il y avait du pétrole au Québec?

BERNARD HUDON, S.J.

Le 13 février dernier, le gouvernement Marois annonçait son intention d'aller de l'avant avec l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti, et d'y injecter 115 millions de dollars de fonds publics. Au regard des objectifs ambitieux de réduction de gaz à effet de serre que s'est fixés le Québec, difficile de ne pas y voir une contradiction, comme l'ont entre autres souligné des organismes membres de Nature-Québec. À cet égard, une controverse s'est d'ailleurs engagée en janvier entre les signataires du *Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole*, incluant Bernard Landry, Joseph Facal et Monique Jérôme-Forget, et ceux du *Manifeste pour sortir de la dépendance au pétrole*, au rang desquels on compte Harvey Mead et Richard Desjardins.

Aux yeux des premiers, le Québec serait assis sur d'immenses ressources pétrolières. Ils s'appuient à cet effet sur les données déclinantes du document de consultation gouvernemental, *De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec*, fourni dans le cadre de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, tenue à l'automne 2013. Ces chiffres sont les suivants : pour la Gaspésie, les réserves sont estimées à 330 millions de barils de pétrole; pour Anticosti, à 46 milliards de barils, et pour le gisement Old Harry, en plein golfe du Saint-Laurent, à 1,5 milliard de barils de pétrole, en plus des 1100 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Une pointe de lucidité apparaît dans ce dernier cas, le gouvernement prenant soin de mentionner qu'il s'agit d'un « estimé [fait] par la Commission géologique du Canada à partir de modèles et non de données réelles ». Or, un seul de ces gisements est pour l'instant avéré, soit celui près de Gaspé, dont l'exploitation fait déjà l'objet d'un litige devant les

tribunaux concernant la protection de l'eau. Pour Anticosti, les travaux d'exploration annoncés pour l'été 2014 nous en diront plus, mais, pour l'instant, nous sommes plutôt devant des chimères. Le débat est mal engagé.

Il importe néanmoins de se poser la question : si jamais notre sous-sol regorgeait de pétrole, devrions-nous pour autant l'exploiter? Et avec les méthodes actuelles? Car il s'agirait fort probablement de pétrole de schiste; et qui dit pétrole de schiste dit fracturation hydraulique. Or, cette technique ne permet de récupérer tout au plus que 2% des réserves emprisonnées

Comme toutes les nations, nous sommes invités à imaginer un futur énergétique différent. Pourquoi remettre à demain des choix qui deviendront encore plus douloureux?

dans les shales. Certains pensent donc qu'il serait préférable d'attendre que cette technique s'améliore.

Par ailleurs, une controverse importante existe concernant l'éventuel gisement Old Harry. En effet, le golfe du Saint-Laurent est différent de l'Atlantique en raison de ses courants dominants, de sa profondeur et de la proximité des côtes. Un déversement dans les champs d'Hibernia, à l'est des côtes de Terre-Neuve, se diluerait dans l'Atlantique, les courants dominants pointant vers l'Europe. Il en va autrement dans le Golfe, où les courants sont circulaires. Une marée noire toucherait les côtes des cinq provinces riveraines. De plus, aucune technique n'existe pour faire face à un déversement en présence de glaces. Lors du déversement dans le golfe du Mexique, en 2010, une partie relativement importante des hydrocarbures s'est évaporée. Le climat canadien ne permettrait probablement pas ce phénomène.

Pour ces raisons, entre autres, le Québec ne devrait pas se lancer dans une telle aventure. Déjà un moratoire sur l'exploration et l'exploitation pétrolières existe en amont d'Anticosti pour des raisons écologiques. Il devrait aussi s'appliquer au golfe du Saint-Laurent.

L'exploitation pétrolière et gazière sur Anticosti impliquerait, par ailleurs, de forer des centaines de puits et d'installer d'importantes infrastructures portuaires et de transport gazier, le tout au cœur d'un joyau écologique. Mais qu'arriverait-il après leur exploitation? Les puits creusés par fracturation hydraulique ne servent que deux à trois années. Après, ils sont scellés et reviennent inévitablement dans le domaine public. À long terme, les problèmes de fuites, dans un territoire sac-cagé, deviendraient la responsabilité de l'État.

Alors que le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) presse les États de diminuer de façon importante leurs émissions de gaz à effet de serre, le Québec devrait tabler sur ses énergies renouvelables. La conversion annoncée des moyens de transport urbain vers l'électricité est un pas dans la bonne direction. Le rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, rendu public en février, présente d'autres avenues intéressantes comme la conversion des chaudières au mazout à des systèmes de combustion de particules de résidus de bois. Comme toutes les nations, nous sommes invités à imaginer un futur énergétique différent. Pourquoi remettre à demain des choix qui deviendront encore plus douloureux?

Spéculations et tentations néolibérales à courte vue dominent pour l'instant. À quand un débat digne des enjeux que posent les changements climatiques? ●

L'auteur, jésuite, est biologiste et collaborateur du Centre justice et foi



DÉJÀ 60 ANS À MONTRÉAL

Cette année marque le soixantième anniversaire de mon arrivée à Montréal, en février 1954, dans des rues bordées de neige. Je ne connaissais personne et personne ne me connaissait. J'étais résolu à apprivoiser cette ville. Pour commencer, il importait que j'y trouve ma place, car être juif francophone ici n'était point courant. On m'abordait avec surprise, et les portes s'entrouvraient à peine. Après divers échecs, je me suis présenté au Congrès juif canadien et j'ai proposé à son directeur d'alors, Saul Hayes, d'y créer un service français. Le directeur de la Bibliothèque juive, David Rome, avait fondé, sous l'égide du Congrès juif canadien, un Cercle juif où des francophones de toutes origines se réunissaient chaque mois pour écouter un conférencier. On m'a invité et j'ai entretenu l'auditoire de mes rencontres avec des écrivains français : Gide, Claudel, Mauriac, Malraux. Cela m'a valu ma première entrevue à Radio-Canada. René Lévesque, dans son émission radiophonique *Carrefour*, me demanda de commenter le roman d'Yves Thériault, *Aaron*, premier ouvrage d'un Canadien français sur les juifs. Au bout de quelques mois, je fus engagé par le Congrès juif pour mettre sur pied ce service français dont j'avais suggéré la création. Cela m'a permis de fonder le *Bulletin du Cercle juif*, dans lequel je faisais état d'activités culturelles juives et canadiennes-françaises. C'était, comme on l'a signalé plus tard, une des premières publications françaises non

catholiques au pays. Pour moi, c'était certes une tentative de gagner ma vie, mais également un effort pour prendre part à la vie culturelle de ma nouvelle ville, non comme spectateur ou témoin, mais en tant que participant.

On m'avait signalé, avant mon arrivée, que l'Église catholique régnait sur la vie culturelle et sociale. Dès les premiers mois de ma résidence à Montréal, mes rencontres avec l'élite catholique furent nombreuses, d'abord avec des membres du clergé qui en étaient l'épine dorsale. L'accueil fut généralement chaleureux. On ne me demandait pas de changer de religion mais de parler de la mienne. Ainsi le père Georges-Henri Lévesque – fondateur de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval – m'invita au séminaire des dominicains à Québec pour parler du judaïsme. Un peu plus tard, le père jésuite Richard Arès, directeur de *Relations*, me demanda d'écrire un article sur les juifs et la langue française. L'abbé Louis O'Neil, qui, avec l'abbé Gérard Dion, était l'auteur d'un célèbre manifeste antiduplessiste (« L'immoralité politique dans la province de Québec », paru dans la revue *Ad usum sacerdotum*, en juillet 1956), m'invita à sa résidence. Ce fut le début d'une longue amitié. À mon tour, j'invitai le père dominicain Bernard Mailhot à donner au Cercle juif une conférence sur le racisme, thème du cours qu'il donnait à l'Université de Montréal.

Mes rapports avec les milieux laïques de l'époque ne furent pas moins nombreux. Ainsi, le journaliste André Laurendeau m'invita à parler de Bagdad à son émission de télévision *Pays et Merveilles*. Ce fut l'amorce d'une profonde amitié. Un jour, je lui exprimai ma surprise que *Le Devoir*, dont il était le rédacteur en chef, ne faisait

jamais état dans ses pages littéraires des écrivains canadiens-anglais et américains; il me proposa d'en être un chroniqueur. Ma collaboration à ce journal se poursuit encore aujourd'hui. Journaliste à *La Presse*, Jean-Marc Léger m'interviewa et notre amitié demeura vivante jusqu'à son décès. Plus tard, Jean-Louis Gagnon m'invita à être un chroniqueur de politique internationale au *Nouveau Journal* qu'il venait de fonder. Léon Dion me fit part de sa thèse de doctorat sur le national-socialisme, me proposant plus tard, en 1961, de donner un cours sur le Moyen-Orient à l'Université Laval.

Je signale ces rencontres qui, dès mes premières années à Montréal, ont constitué la trame de ma vie, pour réitérer mon sentiment d'amitié à ceux qui, même disparus, demeurent vivants pour moi. Pour exprimer aussi ma gratitude à tous ceux qui m'ont permis de faire miens le pays, sa langue et sa culture. Ma participation à la vie culturelle m'anime d'un vif sentiment de responsabilité. Il y a soixante ans, on ne pouvait pas rêver de l'ampleur et de l'épanouissement de cette culture. Certes, des obstacles et des embûches existent toujours. J'ai cependant confiance que nous constituons désormais une importante dimension de la francophonie. ●

Faire front contre la droite canadienne



Lino, *Dans l'ombre du pouvoir*, 2014,
acrylique et collage sur papier

Le Forum social des peuples qui se tiendra en août prochain à Ottawa et à Gatineau est l'occasion de se questionner sur les forces sociales du Québec, du Canada, des nations autochtones et des autres peuples du pays qui y convergeront. Quels objectifs poursuit cette gauche plurielle avec l'organisation de ce forum? La nécessité de s'unir face à un gouvernement Harper qui multiplie les attaques contre elle peut-elle se traduire en nouvelles expériences de lutte, s'inspirant par exemple de la mobilisation des peuples autochtones, en particulier du mouvement Idle No More? Les écueils liés au manque d'histoire et de références communes, au caractère colonial de l'État canadien et à la question nationale québécoise peuvent-ils être surmontés pour construire des alliances durables et contrer la droite canadienne?

Faire front contre la droite

CATHERINE CARON

Les revues d'analyse et d'idées «pensent» parfois de concert et il arrive que leurs trajectoires se croisent sans qu'elles l'aient planifié, sous la force de nécessités politiques et sociales qui s'imposent à la société. Ainsi, avec ce nouveau dossier, dans le contexte actuel marqué par le gouvernement conservateur autocratique, militariste et éco-irresponsable au pouvoir à Ottawa, nous nous inscrivons dans la conscience partagée qu'il nous faut, à gauche, aborder «la question canadienne», comme l'ont nommée *Les Nouveaux Cahiers du socialisme* (n° 9, 2013). Il nous faut briser les *deux solitudes*, voire les multiples solitudes dans lesquelles se trouvent souvent les peuples de ce pays – québécois, canadien, autochtones, acadien, etc. Non seulement nuisent-elles à la réinvention des alliances nécessaires pour «vaincre Harper», mais plus fondamentalement encore, elles ne nous aident pas à briser le cycle dangereux dans lequel l'humanité s'enfonce – si rien n'est fait – sur fond de crises multiples, d'inégalités croissantes et de péril écologique.

Nous faisons aussi nôtre l'avertissement lancé par Jean Pichette (bien connu des lecteurs de *Relations*, dont il a été le rédacteur en chef de 1999 à 2002) dans son article «La grande confusion», paru dans le dossier «Que conservent les conservateurs?» (*Liberté*, n° 297, 2012). C'est là un texte-déflagration pulvérisant avec maîtrise les idées reçues sur le conservatisme et le progressisme. Il éclaire le processus de dépolitisation et de reféodalisation du monde que nourrit le Parti conservateur actuel en «faisant du politique un moyen pour des fins privées», et fustige une pensée binaire qui réduit tant les enjeux que la véritable nature des adversaires en présence.

S'abreuvant à différents courants (conservatisme moral, néoconservatisme, libéralisme, néolibéralisme, etc.) avec lesquels ils doivent aussi composer, les conservateurs de Stephen Harper proposent un cocktail inédit et corrosif, qui déstabilise le type même de conservatisme qu'avait connu le Canada jusqu'ici. Toutefois, si les atteintes aux droits des

femmes ou des homosexuels, par exemple, caractérisent le conservatisme moral de leur gouvernement, la prédation des ressources, l'accumulation et la concentration de la richesse, ou encore l'affaiblissement du mouvement syndical ne sont pas l'apanage des seuls conservateurs. Plusieurs militants aguerris de la lutte contre l'exploitation des sables bitumineux ou contre le libre-échange, par exemple, confirment que la situation était souvent à peine meilleure sous les libéraux; la différence étant qu'avec les conservateurs, les masques sont tombés là où chez leurs prédécesseurs, on s'occupait davantage de préserver les apparences.

Les artisans et participants du Forum social des peuples, qui se tiendra à Ottawa et Gatineau en août prochain, savent bien que l'horizon de leurs luttes est plus vaste que



canadienne

la frontière délimitée par le «facteur Harper», même s'ils s'y rassembleront poussés par la conviction que ce gouvernement, plus que tout autre, doit tomber, et que l'émergence d'un fort mouvement populaire est urgente pour y arriver. Nous avons voulu accompagner en amont le processus de réflexion et de préparation de ce Forum, en jetant un regard sur certains des écueils et défis auxquels fait face une gauche plurielle, fragmentée, confrontée à la nécessité de mieux se connaître et de mieux coopérer pour contrer les attaques et les politiques de ce gouvernement.

Le mouvement pancanadien des jeunes féministes rebELLES compte parmi les expériences très inspirantes des dernières années, nous en avons déjà parlé dans *Relations*. Ce dossier s'attardera cette fois davantage aux luttes des Autochtones, des écologistes et des chrétiens de gauche.

Par ailleurs, il faut savoir d'où l'on vient et dans quoi l'on s'insère pour espérer transformer la société. Ce Forum a également un rôle important à jouer dans la bataille idéologique et symbolique menée par les conservateurs et la droite en général, afin de lui opposer un autre imaginaire, tissé des couleurs de la solidarité, des savoirs anciens et de la mémoire des luttes populaires ignorées par les dominants. L'urgence des mobilisations sociales ne doit jamais justifier de faire l'impasse sur un travail continu d'éducation et de transmission culturelle qui est fondamental. Il inclut d'analyser ce capitalisme canadien poussé plus loin dans le néolibéralisme par les conservateurs, de comprendre la nature de nos élites et d'un État fédéral toujours empreints d'un colonialisme qui permet à une minorité de gouverner, de sanctuariser les droits et privilèges accordés aux compagnies (minières, pétrolières, etc.), de bafouer les droits des peuples autochtones et de nier au peuple québécois son plein droit de décider de son avenir.

À cet égard, la question nationale reste sans doute l'un des plus grands écueils auxquels est confrontée la gauche canadienne. Si cette question semble réglée pour certains, qui reconnaissent au peuple québécois son droit à l'autodétermination, ne reste-t-il pas une frange significative qui ne voit guère de non-sens dans le fait de défendre les droits des minorités et des Autochtones du Canada ou de pays étrangers alors qu'elle refuse aux Québécois voisins leur droit à l'autodétermination? Cette contradiction – que chaque nouvel épisode de Québec *bashing* au Canada

anglais semble nourrir, on l'a vu encore récemment – doit être surmontée une fois pour toute, surtout à gauche.

Quant à nous, parallèlement, ne parlons-nous pas, parfois, de la souveraineté du Québec en faisant preuve d'un instinct de possession qui néglige la prise en compte véritable des droits territoriaux des premiers peuples établis ici? Et savons-nous toujours dépasser notre orgueil et nos préjugés pour nous intéresser à ce qui se passe hors Québec, où des citoyens luttent aussi pour le bien commun et une société plus juste et démocratique? Lancé dans l'Ouest canadien par des femmes autochtones, le mouvement Idle No More (Fini l'inertie) a puissamment démontré qu'aussi inspirante soit la force de résistance et d'invention sociale qui se vit et s'observe au Québec, elle ne doit pas laisser penser que rien ne se passe ailleurs.

Les chemins d'une résistance cohérente ancrée à gauche sont exigeants, pluriels et conflictuels, mais chose certaine, ils s'inventent en marchant ensemble. ●

Lino, *Le souffle du changement*, 2014, acrylique et collage sur papier

« Imaginons que les travailleurs et les peuples autochtones unissent leurs forces dans une coalition significative – les propriétaires légitimes du territoire côte à côte avec les personnes travaillant dans les mines et les pipelines, demandant ensemble un autre modèle économique. Les peuples et la Terre elle-même d'un côté, le capitalisme prédateur de l'autre : les conservateurs de Stephen Harper ne sauraient pas ce qui les aurait frappés. [...] Bâtir les types de coalitions dont nous avons besoin commence par l'identification des fils qui relient toutes nos luttes. Et la reconnaissance qu'ils incarnent une seule et MÊME lutte. »
NAOMI KLEIN, DISCOURS DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2013
À L'UNIFOR À TORONTO

Harper, l'ennemi politique numéro un

Le gouvernement conservateur, sous la gouverne de Stephen Harper, rompt à plusieurs égards avec toute une tradition politique canadienne. Transformant les politiques et les institutions, il pose de nombreux défis aux mouvements sociaux.

NICOLE DE SÈVE

L'auteure, ex-conseillère aux dossiers sociopolitiques à la Centrale des syndicats du Québec, est militante au sein de la coalition Pas de démocratie sans voix

L'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur en 2006 a signifié bien des changements pour nombre de Canadiens, et pour la gauche québécoise et canadienne en particulier. Afin de contribuer à la réflexion en vue de dégager les orientations à défendre et les stratégies communes à déployer pour mettre fin à cette période néfaste pour la démocratie et les avancées sociales, il importe de bien comprendre les assises politiques de ce gouvernement.

Sous la gouverne de Stephen Harper, celui-ci met tout en œuvre pour transformer le Canada en une société néo-conservatrice. S'il lui a fallu cinq années avant de devenir majoritaire à la Chambre des communes, il n'en a pas moins patiemment introduit des mesures modifiant significativement l'architecture politique canadienne. Son objectif est l'érosion tranquille d'un État canadien progressiste et interventionniste au profit de valeurs inspirées des néoconservateurs étasuniens.

Le soir de son élection, en janvier 2006, Stephen Harper déclarait « *The West is in* ». Rapidement, son gouvernement travaillera à modifier le « consensus Laurentien », c'est-à-dire l'axe politique et économique Montréal-Ottawa-Toronto. Il accorde une plus grande importance aux enjeux

économiques des régions de l'Ouest en accentuant le poids politique de l'Alberta. Il redéfinit la politique économique et sociale du Canada en s'appuyant sur le conservatisme économique privilégiant le retrait

de l'intervention de l'État fédéral dans le secteur social, un large appui au libre marché et aux ententes de libre-échange, le soutien au lobby pétrolier et la réduction des impôts des individus, des familles et des entreprises.

Il révisé les programmes de transfert de fonds vers les provinces, durcit les conditions d'accès au programme de l'assurance-emploi et repousse l'âge d'admissibilité à la sécurité de la vieillesse. Il tente d'imposer aux provinces des programmes empiétant directement sur leurs champs de compétences, notamment au chapitre de l'emploi, de la formation de la main-d'œuvre et de l'éducation. Fragiliser

le mouvement syndical et restreindre l'exercice du droit de grève au Canada par l'adoption d'une série de législations antisyndicales est une autre grande priorité des conservateurs.

Ce gouvernement travaille de plus à « restaurer » l'ordre moral traditionnel en puisant à même des tendances religieuses conservatrices et en s'attaquant indirectement à certaines libertés inscrites dans la *Charte canadienne des droits et libertés* par l'adoption d'une série de législations touchant l'accès à la justice et la criminalité.

Dans cette optique, il impose de nouvelles conditions au financement public des groupes de défense des droits, des groupes de femmes ou de ceux militant pour la diversité sexuelle. Il assujettit les activités des organismes d'aide humanitaire ou de coopération internationale à des convictions morales, religieuses et politiques conservatrices¹, notamment en ce qui concerne la santé reproductive des femmes et la planification des naissances. Ce faisant, il accentue non seulement la compétition entre les groupes pour l'accès aux fonds publics, mais aussi leur inféodation aux normes et politiques édictées par le bailleur de fonds gouvernemental, minant ainsi leur indépendance.

UNE VOLONTÉ DE RUPTURE

La stratégie du gouvernement conservateur vise aussi à refonder les assises symboliques du Canada, à restaurer les symboles de la monarchie britannique et à revenir à des valeurs plus traditionnelles qui assurent soi-disant l'ordre et la stabilité de la société. Encore là, il s'agit pour les conservateurs de se démarquer de la tradition politique canadienne d'après-guerre. Ils cherchent en particulier à effacer l'héritage libéral imprégné dans les institutions canadiennes. Leurs efforts de révisionnisme historique pour mettre en valeur un supposé passé militaire glorieux (guerre de 1812, Première Guerre mondiale) visent à remodeler l'identité canadienne. Ce gouvernement manifeste en effet une volonté claire de rupture avec une culture politique plus pacifique que guerrière – trop près à son goût des Nations unies – et avec une politique étrangère et de défense qui, malgré ses limites, s'inscrivait jusqu'ici dans une approche de médiation et de pacification des conflits plutôt que d'exacerbation de ces derniers, et ce, depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Cette volonté de rupture se traduit sur la scène internationale par une perte de crédibilité du Canada, qui n'est plus en mesure d'exercer un véritable leadership. Les restrictions constantes pour l'accès au statut de réfugié, l'abandon du préjugé favorable pour le multilatéralisme, l'alignement du Canada sur la politique israélienne ainsi que les tergiversations quant à la participation du pays aux missions de paix de l'ONU discréditent la politique étrangère canadienne. Le Canada accède aussi au statut de

Son objectif est l'érosion tranquille d'un État canadien progressiste et interventionniste au profit de valeurs inspirées des néoconservateurs étasuniens.



cancre environnemental par son refus de reconnaître les causes des changements climatiques, sa responsabilité dans la progression des gaz à effet de serre et son opposition au protocole de Kyoto. Son parti pris contre les environnementalistes le pousse même à associer certains groupes écologistes à une menace terroriste (lire l'article de Patrick Bonin, p. 20).

Modifier l'architecture politique canadienne nécessite de contrôler le plus étroitement possible l'ordre du jour politique et l'appareil d'État, dont les administrations publiques. Depuis 2006, il y a une politisation des rapports entre le gouvernement et les responsables d'organismes publics indépendants du pouvoir politique. Certes, il existait déjà une centralisation du pouvoir au sein du Conseil privé, mais la nouvelle ligne directrice du premier ministre vise le contrôle absolu sur le Conseil des ministres et les députés, voire sur les sénateurs. Plus encore, l'irrespect pour la démocratie parlementaire s'exprime de manière éloquent par l'hyperpartisannerie qui prévaut à la Chambre des communes, la volonté d'y empêcher des débats importants, sans oublier la prorogation à trois reprises du Parlement.

L'obsession de contrer toute opposition s'observe aussi dans la volonté toujours plus affirmée de ce gouvernement de contrôler l'information, notamment dans les rapports avec la presse, et de saper la capacité citoyenne de contester les politiques publiques. L'exemple de l'abolition de la version longue du formulaire du recensement est éloquent à cet égard. En privant les institutions de recherche, les gou-

vernements provinciaux et les administrations publiques de données fiables, le gouvernement fragilise l'élaboration des politiques publiques, et ce, dans tous les domaines, et rend difficile la contestation de ses orientations ministérielles. Par ailleurs, la dégradation de la capacité scientifique du pays, liée au sous-financement de la recherche qui contredit les assises idéologiques des conservateurs et à l'imposition du bâillon aux chercheurs à l'emploi du gouvernement fédéral, provoque des retards dans la recherche et le développement du savoir et entraîne un exode marqué des scientifiques vers des horizons plus favorables.

CES CHANGEMENTS SONT-ILS IRRÉVERSIBLES?

En septembre dernier, la revue *Options politiques* publiait un article intitulé «The myth of conservative Canada», qui présente les résultats d'une étude, menée en 2011 par la firme Environics, démontrant le rejet par une majorité de Canadiens du conservatisme social prôné par le gouvernement Harper. La majorité des personnes répondantes souhaitent que l'État joue son rôle face aux problèmes sociaux, que ce soit dans la réduction des inégalités sociales (68 %) ou la régulation du secteur privé (72 %). Il y a donc une distance importante entre ce que croit le gouvernement conservateur et ce que pense la population canadienne. En fait, ce que démontre l'étude d'Environics, c'est qu'il n'y a pas de tendance canadienne à vouloir saper les institutions. Plus encore, la population canadienne est majoritairement libérale de mœurs, ouverte aux différents modèles familiaux, à la diversité sexuelle et aux mariages de conjoints de même sexe. Ces données ne sont finalement peut-être pas si surprenantes, sachant que 60 % des personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote lors de l'élection de 2011 n'ont pas voté pour le Parti conservateur.

Ces constats ne signifient pas pour autant qu'une force d'opposition à ce gouvernement s'organise facilement. Il faut prendre acte que, contrairement au Québec et malgré certaines expériences notamment au sein du mouvement des femmes, il n'y a pas de tradition aussi forte dans le reste du Canada pour la mise en place de coalitions pancanadiennes larges et stables regroupant l'ensemble des mouvements sociaux. Les distinctions régionales et culturelles sont importantes et les alliances sont fragiles. De plus, il faut tenir compte de la reconfiguration démographique du Canada, avec le déplacement des pouvoirs économiques vers l'Ouest qu'elle implique, le déclin de l'Ontario et la fragilité démographique du Québec, qui ne représente plus que 23,6 % de la population canadienne. Cette tendance ira en s'accroissant. C'est là tout un défi pour la gauche québécoise et canadienne, qui doit définir ses orientations et ses stratégies d'action, maintenant et pour l'avenir, si elle veut changer la trajectoire que nous impose ce gouvernement. ●

Lino, *À droite toute...*,
2014, acrylique et
collage sur papier

1. Les ONG à vocation religieuse ont vu leur financement haussé de 42 % de 2006 à 2010, comparativement à 5 % dans le cas des ONG laïques (*Religious nongovernmental organisations and Canadian international aid, 2001–2010: a preliminary study*, 2014).

Vers le Forum social des peuples

Table ronde

Citoyens et mouvements sociaux convergeront à Ottawa et à Gatineau, du 21 au 24 août prochain, à l'occasion du Forum social des peuples. Leur but premier : unir leurs forces pour contrer les politiques du gouvernement conservateur de Stephen Harper. Extraits choisis de la discussion que nous avons eue avec trois militants participant à l'élaboration du Forum.

AVEC :

WIDIA LARIVIÈRE, COORDONNATRICE JEUNESSE À FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC ET CO-INITIATRICE DU MOUVEMENT IDLE NO MORE QUÉBEC;

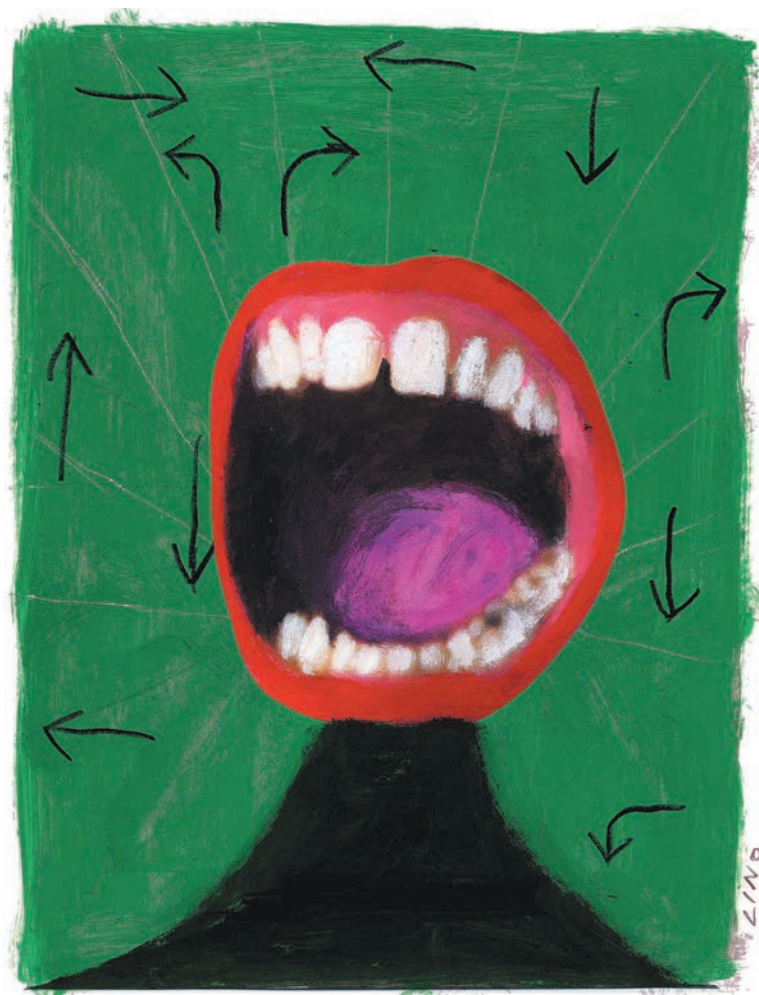
DERRICK O'KEEFE, AUTEUR, MILITANT, COFONDATEUR DE *RICOCHETMEDIA.CA* ET RESPONSABLE DE LA COMMISSION D'EXPANSION DE VANCOUVER DU FORUM SOCIAL DES PEUPLES;

ROGER RASHI, CO-COORDONNATEUR DU FORUM SOCIAL DES PEUPLES ET RESPONSABLE DES CAMPAGNES À ALTERNATIVES.

Relations : Comment est née l'idée de tenir un Forum social des peuples et quels sont ses principaux objectifs?

Roger Rashi : Le projet est né au printemps 2011. L'initiative est venue des mouvements sociaux et syndicaux du Québec qui cherchaient à développer un front uni contre la droite au Canada et contre le gouvernement de Stephen Harper, vu comme étant le principal responsable de mesures d'austérité inacceptables et d'attaques anti-syndicales et antisociales. Qu'on pense au saccage de l'assurance-emploi, par exemple, qui touche durement plusieurs régions du pays. Pour développer une riposte populaire, ces mouvements ont pensé à organiser un forum social, plusieurs de leurs membres ayant participé à des éditions du Forum social mondial et au Forum social québécois dans le passé et ayant vu comment cela peut être un outil de consolidation des luttes sociales et populaires. Toutes les grandes centrales syndicales en ont fait une priorité.

Au Québec, on n'a pas vu autant d'intérêt à développer une telle riposte depuis longtemps. À mes yeux, ça remonte



à 1976, lorsque Trudeau avait imposé le gel des salaires et des prix et avait frappé fort le mouvement syndical. Il y avait eu une énorme manifestation à Ottawa, doublée d'une grève générale – la dernière à avoir eu lieu au Canada et qui avait mobilisé près de trois millions de travailleurs. À présent, les conditions d'une mobilisation sociale d'envergure nous semblent exister à nouveau, en raison particulièrement de deux puissants mouvements : celui des Autochtones, avec Idle No More (Fini l'inertie), et celui des étudiants québécois et du « printemps érable », qui a réveillé une bonne partie de la jeunesse et des militants de l'ensemble du pays. De plus, ce mouvement a été capable de transformer sa lutte contre la hausse des frais de scolarité en une lutte plus large concernant l'éducation et les mesures d'austérité. La volonté de faire émerger une telle dynamique inspire les initiateurs du Forum.

Derrick O'Keefe : En effet, sur la côte ouest et dans le reste du pays, les gens sont vraiment excités et motivés par le fait que le mouvement étudiant québécois fasse partie du projet. Des leaders étudiants sont d'ailleurs venus nous rencontrer et nous inviter à participer au Forum. Combiné

à Idle No More, ce mouvement a vraiment stimulé l'imagination des gens et leur volonté de réorienter et de réinventer les politiques du gouvernement. C'est important dans un contexte où la gauche traditionnelle au Canada est affectée par des changements comme la direction, plus libérale que jamais, que Thomas Mulcair donne au Nouveau parti démocratique (NPD) depuis qu'il en est le chef. Il se vit une rupture avec certaines traditions de la gauche sociale-démocrate. Toute une tendance progressiste n'a aucune voix en ce moment, surtout à Ottawa. La gauche parlementaire est très faible et ne représente vraiment pas l'ensemble des personnes qui ont des convictions de gauche au Canada. Quant à la tradition des syndicats combattifs luttant aux côtés des mouvements sociaux, elle n'a pas disparu, mais elle est affaiblie et a vraiment besoin d'être renforcée. La gauche plus militante, pour sa part, est assez démoralisée. Par exemple, en Colombie-Britannique, on n'a pas réussi à créer un mouvement similaire à votre printemps étudiant sur aucun enjeu.

Ceci dit, la lutte contre les pipelines y est forte et inspirante – c'est l'exception – et elle est menée par les peuples autochtones. D'ailleurs, si le gouvernement veut tellement amener le pétrole des sables bitumineux vers l'est, c'est parce que c'est bloqué à l'ouest. L'opposition au projet du pipeline Northern Gateway de la compagnie Enbridge, par exemple, rallie non seulement des militants mais aussi des milliers de citoyens disposés à mener des actions directes pacifiques pour stopper la compagnie. C'est sans précédent un tel mouvement social en Colombie-Britannique, qui plus est sous le leadership des peuples autochtones. C'est très excitant. Les gens restent unis malgré les tentatives de division faites par la compagnie ou le gouvernement.

Il faut aller plus loin pour changer les mentalités et l'héritage colonial, et établir des relations d'égal à égal entre les peuples de ce pays. Le Forum est une occasion pour réfléchir à ça.

Même si celui-ci donne le feu vert et même si Harper est réélu, ce sera très difficile pour Enbridge de construire le pipeline. Les Autochtones sont très bien préparés pour amener cette lutte jusqu'à la Cour suprême du Canada, et il existe des précédents très forts en leur faveur.

Widia Larivière: Ce gouvernement attaque de front les droits ancestraux sur les territoires des peuples autochtones. Cela a créé un ras-le-bol collectif dans les communautés et les luttes qui étaient déjà présentes ont pris une dimension pancanadienne avec Idle No More, qui a ravivé la fierté de bien des Autochtones qui sentent désormais qu'ils peuvent avoir une voix. À commencer par les femmes, qui ont fondé ce mouvement. Elles en sont des porte-parole et le dirigeant, alors qu'elles sont doublement discriminées – en tant que femmes et en tant qu'Autochtones – et qu'elles sont

sous-représentées dans le système politique. Cette sous-représentation est présente même dans les conseils de bande et l'Assemblée des Premières Nations, une création imposée par le gouvernement fédéral qui reflète le modèle patriarcal colonial imposé aux peuples autochtones au moment de la colonisation. Tout naturellement, ces femmes et tous les Autochtones mobilisés ont voulu se joindre aux projets de convergence des luttes, notamment celui du Forum. Mais comment aller au-delà des alliances de circonstance? En ce moment, les liens se font beaucoup sur des enjeux spécifiques – notamment le saccage des territoires et des ressources naturelles fait dans l'irrespect complet des droits des peuples autochtones – et on a passé une bonne année à parler de *pourquoi* on se mobilise. J'espère qu'à la sortie du Forum, on aura travaillé davantage sur le *comment*, car il faut aller plus loin pour changer les mentalités et l'héritage colonial, et établir des relations d'égal à égal entre les peuples de ce pays. Le Forum est une occasion pour réfléchir à ça.

Rel.: Le manque de références et d'expériences communes est souvent identifié comme un écueil majeur qui entrave les luttes sociales au Canada. Comment le surmonter?

R. R.: C'est peut-être la plus grande difficulté que nous avons eue jusqu'à présent dans l'organisation du Forum. Ce manque est une des raisons pour lesquelles peu de gens au Québec ont maintenu un travail constant de collaboration avec les mouvements sociaux du reste du Canada, et vice versa. Nous reprenons donc ce travail et c'est difficile, mais il y a beaucoup de bonne volonté des deux côtés. À cela s'ajoute tout l'apprentissage d'une démarche commune avec les groupes autochtones, tenant compte des différentes traditions et façons de travailler. Mais déjà, les acquis du Forum dépassent nos attentes. Plusieurs avaient dit que ça ne marcherait jamais. Or, nous avons désormais une structure efficace, s'appuyant sur des comités régionaux à Vancouver, Ottawa, Toronto, Montréal, Québec, London, Halifax, Edmonton, Winnipeg et Régina. Nous nous distinguons aussi d'autres forums en ayant six caucus actifs sur des questions sectorielles et nationales (peuples autochtones, syndicats, personnes racisées, femmes et jeunes, Québec). Les grandes décisions sont prises par les assemblées générales réunissant l'ensemble des participants. Le droit à l'autodétermination du Québec et des Premières Nations est respecté par tous et toutes.

Le processus est ouvert à tous les peuples et nous persévérons dans nos efforts pour que les Acadiens, les Métis, les Franco-Ontariens et les Franco-Manitobains participent. À cet effet, nous avons spécifiquement inclus la question de la défense du français et celle de la lutte aux oppressions linguistiques, culturelles et nationales parmi les thèmes abordés.

Lino, *L'irruption de la révolte*, 2014, acrylique et collage sur papier

Ainsi, si le processus du Forum n'est pas magique, il peut certainement aider à forger davantage de références et d'expériences communes au sein d'une gauche par ailleurs plurielle, qui doit plus que jamais composer avec ses différences pour s'unir et réussir à stopper les conservateurs. Une des choses qui manquent aussi au Québec, c'est l'habitude d'analyser ce qui se passe à Ottawa, comprendre les subtilités, les contradictions, les intérêts différents en présence. Mais plusieurs le font maintenant et, depuis un an, tous les nouveaux projets de loi fédéraux sont soumis à une analyse critique.

D. O. : Décoloniser les esprits, c'est le but ultime qu'on doit poursuivre et ce devrait être un des slogans du Forum. On ne peut pas développer une culture citoyenne et militante commune sans connaître notre histoire et notre passé colonial, en lien avec l'histoire des peuples autochtones et celle du peuple québécois aussi. Souvent on ne connaît pas notre histoire. Par exemple, lorsque Gabriel Nadeau-Dubois, figure bien connue du « printemps érable », a fait une tournée pancanadienne pour nous en parler, les gens étaient fascinés, mais il se faisait toujours demander : est-ce que vous êtes souverainiste ? Il disait plus ou moins : « Oui, pourquoi pas ? » Et les gens disaient : « Oh ! mon dieu ! » C'était l'incompréhension. Une perspective bouleversante. Or, il faut être pas mal ignorant pour être surpris qu'un jeune militant québécois puisse avoir des sentiments souverainistes. C'est un exemple d'ignorance et je crois, en effet, que le Forum peut être utile pour travailler là-dessus.

W. L. : Ce genre de réaction d'incompréhension, vous vous en doutez peut-être, je les vis au quotidien. La population en général, incluant bien des militants, a une grande

méconnaissance des peuples autochtones, vus comme un bloc monolithique, alors qu'il n'en est rien. Il y a beaucoup de travail à faire et je pense aussi qu'il faut décoloniser les esprits de façon à faire en sorte, par exemple, que lorsque j'arrive avec une proposition comme celle d'avoir un représentant par nation autochtone à la Chambre des communes, les gens cessent de me regarder avec des gros yeux comme si c'était une idée farfelue. Plusieurs ignorent souvent aussi certaines réalités troublantes : par exemple que de nombreuses communautés autochtones au Canada n'ont pas accès à l'eau potable. Par contre, on fait toute une

Ce Forum offre une occasion historique. L'enjeu est de bâtir quelque chose qui respecte tout le monde et qui nous permettra de nous battre contre Harper en 2015 et contre d'autres après lui aussi peut-être.

histoire lorsque des Montréalais doivent faire bouillir l'eau pendant trois jours... La mentalité individualiste – qui fait qu'on ne se parle pas et qu'on ne sait pas ce que les autres vivent ou font – est à changer. Sur le plan de la langue également, il faut noter que les Autochtones du Québec sont souvent isolés de ceux du reste du pays, plusieurs de leurs peuples n'étant pas nécessairement à l'aise avec l'anglais (leur langue natale étant leur langue autochtone ou le français). La création de la branche québécoise d'Idle No More a été importante pour travailler là-dessus, traduire, créer des liens.

R. R. : Concernant la diversité linguistique, dans nos activités, s'il y a des unilingues francophones ou anglophones, nous faisons un effort réel pour que quelqu'un

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- BEAUDET, Pierre, CANET, Raphaël et MASSI-COTTE, Marie-Josée (dir.), *L'altermondialisme. Forums sociaux, résistances et nouvelle culture politique*, Montréal, Écosociété, 2010.
- CAMFIELD, Dave, *La crise du syndicalisme au Canada et au Québec*, Montréal, M éditeur, 2014.
- MOUTERDE, Pierre (dir.), *L'avenir est à gauche. Douze contributions pour un renouvellement de la gauche au Québec*, Montréal, Écosociété, 2008.
- NADEAU, Christian, *Contre Harper. Bref traité philosophique sur la révolution conservatrice*, Montréal, Boréal, 2010.

ARTICLES ET REVUES

- À bâbord : « Vaincre Harper, pour quoi ? », éditorial du n° 52, déc. 2013-janv. 2014 ; « La lutte contre la droite radicale au pouvoir. L'expérience ontarienne. Une entrevue avec Judy Rebick », n° 1, sept.-oct. 2003.
- Canadian Dimension* (en anglais seulement).
- Nouveaux cahiers du socialisme*, dossier « La question canadienne », n° 9, printemps 2013.
- Presse-toi à gauche* [En ligne], blogue de Pierre Baudet.
- Recherches amérindiennes au Québec*, dossier : « Autochtones et allochtones au Québec. Quelles avenues pour une coexistence sociale et politique ? », vol. XLIII, n° 1, 2013.
- Relations* : P. Beaudet, « Vers un nouveau Forum social des peuples », n° 764, mai 2013 ; R. Levac, « Développement et Paix en crise », n° 758, août 2012 ; A. Descheneau-Guay, « Le corset canadien », n° 756, mai 2012 ;

- D. Peschard, « Pas de démocratie sans voix ! », n° 743, septembre 2010 ; C. Caron, « Alternatives et Kairos sous le couperet », n° 738, février 2010 ; P. Sévigny, « Toujours rebelles », n° 729, décembre 2008 ; D. Cameron, « La gauche au Canada », n° 704, novembre 2005.

FILMS ET MULTIMÉDIAS

- « La montée des droites chrétiennes. Mieux comprendre pour agir », DVD de la Soirée Relations tenue en octobre 2012. Disponible sur le site <cfj.qc.ca>.

SITES WEB

- <pasdedemocratiesansvoix.qc.ca> et <voices-voix.ca> : Coalitions de défense des droits
- <peoplesocialforum.org> : Forum social des peuples
- <rubble.ca> : portail d'information de la gauche canadienne (anglais seulement)



mouvements sociaux, à la fin du Forum, nous allons nous donner les moyens de continuer cette collaboration. Je pense que personne ne voudra laisser tomber les structures qui auront été mises sur pied, mais il va falloir s'assurer qu'elles restent liées aux mouvements des différentes régions et ne deviennent pas déconnectées de la base. Par ailleurs, il faut rappeler que le Forum est essentiellement un espace et qu'à l'intérieur de celui-ci, l'Assemblée des mouvements sociaux est l'instance que les mouvements présents se donnent pour prendre position et proposer une déclaration commune, un programme d'action commun, des campagnes collectives, etc.

Ce Forum offre une occasion historique et ça n'arrive pas souvent! L'enjeu est de bâtir quelque chose qui respecte tout le monde et qui nous permettra de nous battre contre Harper en 2015 et contre d'autres après lui aussi peut-être. Tout le monde est très conscient qu'on n'a pas le choix de réussir si nous vou-

Lino, *Le grand chemin*, 2014, acrylique et collage sur papier

lons qu'un autre monde, au-delà du néolibéralisme, soit non seulement possible, mais réalisable.

D. O. : Chose certaine, on n'a pas le luxe de refaire tout ça en 2015. Il faut sortir de là avec un plan d'action concret et une certaine structure de coordination – ouverte à un maximum de tendances – des prochaines étapes de la lutte contre ce gouvernement. Il faut le faire en vue des élections fédérales, oui, mais pas seulement, car certains enjeux de fond peuvent nécessiter notre opposition à d'autres gouvernements dans le futur. L'un des dangers est que l'Assemblée veuille en faire trop et qu'on sorte avec une liste d'épicerie; il faudra vraiment choisir stratégiquement nos priorités et des luttes que nous pouvons gagner.

Rel. : Comment bâtir sur ce qui aura été vécu collectivement lors de ce forum, dans un contexte où les vieux réflexes et les contraintes des uns et des autres peuvent rapidement effriter les solidarités créées?

R. R. : C'est une question essentielle. Nous avons établi que le processus de formation du Forum est aussi important que le Forum lui-même. Il en va de même pour le processus qui va suivre. Outre les éléments habituels des forums sociaux – une ouverture à forte portée symbolique, des journées de grandes conférences et des ateliers auto-programmés –, la grande différence cette fois-ci sera dans la troisième journée, qui sera entièrement consacrée à des assemblées de convergence. En permettant ainsi aux mouvements de se regrouper et de travailler sur quelques grands enjeux, nous avons l'espoir que ces assemblées, en facilitant les coalitions et les campagnes communes, vont aider à construire la suite. Leur succès dépend également d'un travail de préparation en amont fait au sein des organismes. Nous espérons aussi que lors de l'Assemblée des

W. L. : Aussi, au-delà du fait de travailler et de parler ensemble, j'aimerais mentionner à quel point c'est important de *vivre* des expériences ensemble pour construire des solidarités. J'aurai beau donner des ateliers expliquant les réalités autochtones, rien n'est plus percutant pour les faire comprendre que d'organiser une visite dans une communauté, par exemple. Le Forum sera aussi, à sa manière, une expérience collective que nous allons vivre ensemble et les espaces d'échange et d'expression artistique y seront aussi très importants pour nourrir notre capacité individuelle et collective de transformer la société. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE CARON

Protéger l'environnement, une cause commune

Les groupes environnementalistes, souvent confrontés à l'urgence et à d'abjectes décisions du gouvernement Harper, doivent néanmoins réussir à renforcer leurs liens avec d'autres groupes sociaux.

PATRICK BONIN

L'auteur est responsable de la campagne Climat-Énergie à Greenpeace Canada

Lino, «*In gas we trust*», 2014, acrylique et collage sur papier

Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur, les groupes environnementalistes sont une cible prioritaire du gouvernement. Tous les moyens sont bons pour tenter de les intimider, de les affaiblir et de les marginaliser : enquêtes concernant leur statut d'organismes de bienfaisance, coupes budgétaires dans les programmes de soutien, espionnage, «démonisation», voire criminalisation de certains groupes qualifiés «d'écoterroristes» et d'ennemis de l'État, etc. S'ajoutent à cela des campagnes de promotion financées à même les fonds publics pour vendre certains projets à la population d'ici et d'ailleurs – le gouvernement prévoit, par exemple, 22 millions de dollars pour la promotion du pétrole des sables bitumineux¹ – en présentant une information partielle ou biaisée et en tentant de discréditer par la bande l'information véhiculée par les opposants.

Pourquoi en est-il ainsi? Parce que les groupes environnementalistes, en collaboration avec d'autres groupes sociaux et les peuples autochtones, mettent en péril la pierre angulaire de la vision économique du gouvernement conservateur : l'exploitation et l'expansion du pétrole des sables bitumineux. Ils suscitent l'ire de l'industrie et menacent la viabilité économique même de ce projet dans lequel des sommes colossales sont investies. Ils le font en montrant simplement l'incompatibilité de cette exploitation avec les constats scientifiques et les objectifs de réduction des gaz à effet de serre que s'est fixés le Canada. Incapables de s'attaquer à la justesse des arguments, leurs dénigreurs tirent donc sur ceux et celles qui défendent sur la place publique les constats faits par les scientifiques, lesquels sont aussi malmenés par ce gouvernement.

Ce dernier a pour ambition de tripler la production de pétrole issu des sables bitumineux d'ici 2035, alors qu'ils sont déjà la source d'émissions de gaz à effet de serre qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Le seul moyen d'y arriver est d'alléger les protections environnementales et les conditions d'évaluation et d'approbation des projets, ce qui a été fait de manière substantielle à travers les projets de loi C-38 et C-45. Ceux-ci répondaient aux demandes des pétrolières et visaient à faciliter l'approbation rapide des projets de pipelines essentiels à l'expansion



et à l'exportation du pétrole des sables bitumineux vers les marchés étrangers. En situation de gouvernement majoritaire, les débats parlementaires ont été empêchés et ces projets de loi n'ont pu être stoppés ni même amendés. Ainsi, nous faisons face à des reculs très importants qui se sont produits extrêmement vite, sans oublier le retrait inqualifiable du Canada du Protocole de Kyoto.

DE PETITES VICTOIRES

En même temps, tout n'est pas tout noir. Si on cherche maintenant à faire passer par le Québec les projets de pipelines controversés, c'est parce qu'ils sont bloqués au sud et à l'ouest de l'Alberta. En effet, le projet Keystone XL, un oléoduc géant entre le Canada et les États-Unis, a suscité la plus importante mobilisation sur les enjeux climatiques de l'histoire des États-Unis avec 50 000 manifestants à Washington, en 2013, succédant aux actions de désobéissance civile non violente² dans le cadre desquelles 1200 personnes, dont des scientifiques, des acteurs et des syndicalistes, ont été arrêtées en 2011.

Sur la côte ouest canadienne, plus de 130 communautés autochtones s'élèvent contre le projet de Northern Gateway de la compagnie Enbridge, qui ne leur apportera que des risques, sans aucun bénéfice. Si les groupes environnementalistes ont joué un rôle dans cette mobilisation, ce sont vraiment les communautés qui se sont prises en main. Les gens n'ont d'autre choix que de prendre la rue et tenter

de bloquer physiquement ces projets lorsque ceux qui sont censés les représenter les ignorent et vont de l'avant malgré l'absence d'acceptabilité sociale. Près des deux tiers de la population s'y opposeraient selon un récent sondage réalisé par Justason Market Intelligence, en janvier 2014.

Outre cette mobilisation remarquable, il faut souligner aussi le travail de groupes comme ForestEthics et le Sierra Club, par exemple, qui, avec Greenpeace, ont contribué à sauver la Forêt du Grand Ours en Colombie-Britannique. Ou encore l'Ontario Clean Air Alliance – une vaste coalition regroupant entre autres des organisations en santé et en environnement, des groupes religieux, des syndicats et des municipalités – qui a réussi à faire fermer les dernières centrales électriques alimentées au charbon en Ontario. Sur la question de la protection de l'eau, une association comme le Conseil des Canadiens mobilise aussi, par exemple, des milliers de citoyens dans leurs collectivités.

Cela dit, il apparaît néanmoins qu'en général, la culture du militantisme et de l'engagement citoyen est plus forte au Québec qu'ailleurs au pays, en particulier sur la question des changements climatiques. Plusieurs sondages ont révélé que le degré de préoccupation des Québécois à cet égard est parmi les plus élevés au pays. Avec l'arrivée de projets de pipelines liés aux sables bitumineux, les Québécois ont maintenant la possibilité de freiner l'expansion de la production de ce pétrole ultrapolluant qui cause un véritable

Les environnementalistes ne gagneront pas seuls la bataille contre le réchauffement climatique face au richissime lobby des pétrolières. Nous devons nous serrer les coudes.

désastre environnemental. Et ils savent d'expérience que c'est possible d'arrêter des projets lorsqu'on a la conviction que ceux-ci vont à l'encontre du bien commun et de l'intérêt de la collectivité. On l'a vu lors des mobilisations contre la centrale thermique du Suroît, la privatisation du mont Orford ou contre l'industrie du gaz de schiste, par exemple.

Les collaborations tissées au fil des années entre les groupes environnementalistes et le mouvement syndical jouent un rôle. Elles ont contribué à de grandes mobilisations comme celle de 2005, à Montréal, où 40 000 personnes ont manifesté lors de la Conférence des Nations unies sur le climat, ainsi qu'en 2012, alors que 250 000 personnes marchaient pour le Jour de la Terre. Les centrales syndicales aident aussi les groupes environnementalistes à prendre le pouls de la population. Elles les forcent à considérer ses préoccupations dans leurs prises de position, de manière à obtenir l'adhésion la plus large possible. Dans le reste du Canada, il semble plus difficile de créer de telles alliances,

d'autant que le territoire est immense et le nombre de syndiqués moindre. Aussi, les attaques du gouvernement conservateur contre les mouvements sociaux ont été si multiples que bon nombre d'entre eux ont été entraînés dans des situations de crise et de luttes sectorielles qui rendent difficiles les efforts de concertation plus larges.

AU-DELÀ DE L'AXE GAUCHE-DROITE

Par ailleurs, parmi les mouvements de gauche, les groupes environnementalistes ont peut-être la particularité – voire la prétention – d'être capables de rejoindre également des gens de droite pour qui, pensent-ils, la protection de l'environnement est aussi une question importante, la preuve étant qu'elle faisait jadis partie de la philosophie politique conservatrice. Bien qu'associé davantage à la gauche, le mouvement environnemental tente de cheminer dans le respect des différentes approches et stratégies adoptées par les uns et les autres parce que chacun est convaincu que la volonté qui anime les actions des autres est authentique et similaire à la sienne.

Cependant, certains points de vue offrent matière à controverses et à débats. Le recours aux instruments du marché financier – la bourse du carbone par exemple – ne fait pas nécessairement l'unanimité dans une optique de gauche. Ou encore l'économie verte qui, pour certains, donne lieu à un transfert de fonds publics au profit des entreprises privées, encourage l'économie capitaliste et entretient le mythe de la croissance infinie. Il faut en débattre et trouver des lieux d'échange pour développer une compréhension mutuelle au sein des forces progressistes, car c'est ainsi qu'on peut établir la confiance et le respect qui sont essentiels pour développer des solutions qui protégeront l'environnement et permettront un réel avancement social. Des événements comme le Sommet des peuples Rio+20 et bientôt le Forum social des peuples à Ottawa sont importants à cet égard.

Les groupes environnementalistes ont encore du travail à faire pour renforcer leurs liens avec des groupes défendant d'autres causes sociales, dans un esprit de réciprocité. Sur ce plan, de belles avancées ont été faites dans les dernières années, par exemple avec les peuples autochtones, qui conduisent à un approfondissement de notre connaissance de ces peuples, de ce qui nous unit à eux et de ce pourquoi nous luttons et devons lutter ensemble.

Mais surtout, tous ces liens sont cruciaux parce que les environnementalistes ne gagneront pas seuls la bataille contre le réchauffement climatique face au richissime lobby des pétrolières. Nous devons nous serrer les coudes, car il s'agit là d'un enjeu de civilisation : à certains égards, c'est la possibilité de la vie sur Terre qui est en jeu, et le sort de pans entiers de populations qui subissent déjà en première ligne, dans certains pays, les effets du réchauffement. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE CARON

1. Lire « Ottawa hires ad firm for \$22 million oilsands campaign », *The Toronto Star*, 9 janvier 2014.

2. Plus de 90 000 personnes ont signé un serment de résistance (« *pledge of resistance* »), s'engageant ainsi à faire de la désobéissance civile pour cette cause.

L'indépendance du Québec : terrain de solidarités?

La question nationale québécoise pourrait être un terrain d'alliances avec des mouvements de gauche et d'autres peuples du Canada, pour autant qu'elle renoue avec une conception émancipatrice de l'indépendance.

PIERRE MOUTERDE

Pas besoin d'avoir «la tête à Papineau» pour comprendre que la question nationale québécoise peut être vue comme une pomme de discorde par les forces de gauche qui, au Canada, souhaiteraient serrer les rangs et faire cause commune contre les interventions du gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper. Après tout, cette volonté d'affirmation nationale renvoie à l'idée d'indépendance ou, dit autrement, de «séparation», traduisant un désir des Québécois de faire, semble-t-il, bande à part, loin donc de tout combat commun ou de toute lutte menée ensemble. C'est d'autant plus le cas que le Québec forme une communauté politique en elle-même, avec son histoire propre et ses références et symboles communs qui sont le plus souvent mal compris dans le reste du Canada.

Mais ne devrait-on pas poser le problème autrement? Ne serait-ce que parce que ces difficultés d'unité ne datent pas d'hier et qu'elles se manifestent depuis des décennies à travers les mêmes pratiques sans avenir: à l'existence d'un seul lien durable et politique, celui du Nouveau parti démocratique (NPD), pensé du côté anglophone sur le mode d'un fédéralisme centralisateur, répondent souvent, du côté québécois, des réflexes d'autoprotection nationalistes, voire provincialistes refusant toute stratégie d'alliance audacieuse avec les mouvements sociaux anglophones. N'est-ce pas à ces deux travers stérilisants qu'il faudrait oser s'en prendre aujourd'hui?

La question est d'importance, tant le gouvernement conservateur de Stephen Harper –en particulier depuis qu'il est devenu majoritaire– apparaît dangereux: chaque jour davantage, il manifeste cette volonté obstinée de renforcer les logiques néolibérales du «tout au marché» en les faisant rimer avec une vision conservatrice du Canada. D'où ses politiques d'austérité et de retour à l'équilibre budgétaire accompagnées d'une hausse marquée des dépenses militaires et d'un engagement diplomatique plus belliqueux. D'où ses coupes dans la fonction publique et la réduction des services offerts par l'État pendant que sont renforcées les peines de prison et la répression pour les jeunes. D'où son mépris pour les groupes communau-

taires et féministes et ses attaques en règle contre les syndicats. D'où, enfin et surtout, son engagement très clair aux côtés des lobbies pétroliers, miniers et financiers –particulièrement ceux de l'Ouest– sans égard aucun pour l'augmentation des gaz à effet de serre ou les dégâts environnementaux qui découlent de cette «reprimarisation» de l'économie canadienne. Ce tournant majeur est inquiétant pour tous ceux et celles qui ont le cœur à gauche, et il nécessite une réponse de tous les secteurs progressistes présents dans l'espace canadien. Mais quelle réponse donner qui puisse tenir compte à la fois de la situation des luttes actuelles et du désir d'affirmation nationale du Québec?

UNE « PRISON DES PEUPLES »

L'histoire du développement de l'État fédéral canadien n'a pas été vécue de la même manière partout. Et loin de n'évoquer que l'image d'Épinal d'un pays grand et prospère, le Canada peut aussi réveiller d'autres sentiments, notamment celui d'avoir été et d'être encore aujourd'hui une véritable «prison des peuples». Surtout si l'on est né Autochtone (réduit au statut de citoyen de seconde zone) ou Québécois (sans plein droit à l'autodétermination politique). Ou encore si l'on est membre d'une des minorités francophones dispersées à l'échelle du pays (luttant quotidiennement pour préserver leur culture ou leur langue), ou si l'on appartient au «peuple d'en bas», c'est-à-dire à tous ces secteurs populaires si souvent oubliés et marginalisés qui sont devenus, particulièrement depuis la crise de 2008, les cibles premières des politiques d'austérité imposées par l'État fédéral.

À cet égard, le fédéralisme canadien apparaît aujourd'hui, sous la gouverne conservatrice, pour ce qu'il est: un appareil inique qui, loin de servir le bien commun de tous les Canadiens, s'est transformé en une machine placée au service d'une petite élite oligarchique, s'employant à faire passer ses intérêts particuliers pour ceux de tous et toutes.

Il n'est donc pas anodin qu'un des mouvements sociaux les plus importants et les plus audacieux qui se soient dressés contre de telles politiques ait été le mouvement autochto-

L'auteur, sociologue et essayiste, a publié entre autres *La gauche en temps de crise, contre-stratégies pour demain* (Liber, 2011)



ne Idle No More (Fini l'inertie). Ce mouvement, au-delà de ses revendications initiales (le soutien à la grève de la faim de Teresa Spence ainsi que la lutte contre le projet de loi C-45 en décembre 2012), prend sa source dans les très difficiles conditions d'existence des peuples autochtones et dans leur volonté d'être reconnus comme des nations à part entière. Il s'oppose à un gouvernement qui, plus encore que ses prédécesseurs qui n'avaient rien d'exemplaire, continue de nier le droit à l'autodétermination des peuples autochtones ainsi que la possibilité d'une véritable autonomie gouvernementale garantie par l'accès à des ressources territoriales.

À l'instar des revendications d'autonomie autochtones, la question nationale québécoise pourrait devenir non seulement un puissant stimulant dans la lutte contre le conservatisme et les politiques néolibérales harperiennes, mais aussi être un des lieux privilégiés où cette lutte pourrait se déployer avec le plus de force. D'une part, parce que le droit à l'autodétermination du peuple québécois reste bafoué par l'État fédéral, ne serait-ce que par ses nombreuses ingérences dans les champs de compétence du Québec et la non-reconnaissance de son droit de sécession. D'autre part, parce que les orientations des politiques du gouvernement Harper, avec leur caractère outrageusement partisan et biaisé en faveur des intérêts privés des lobbies de l'Ouest, ne font qu'aviver cette volonté d'affirmation nationale du Québec et lui donnent d'autant plus de raisons d'être.

CONTRE LA MONTÉE DU NATIONALISME IDENTITAIRE

Le problème, toutefois, c'est qu'à mesure que les conservateurs de Stephen Harper reconfigurent le Canada à leur image, excluant d'office un Québec qui s'y reconnaît de moins en moins, l'expression de ce sentiment d'exclusion prend surtout la forme d'un repli identitaire. Or, cette montée d'un nationalisme identitaire conservateur au Québec complique les possibilités de construire des alliances entre les mouvements sociaux d'ici et ceux du Canada anglais; des luttes communes risquent d'en souffrir.

La meilleure façon de lutter contre les vents de droite (tant au Québec qu'au Canada) et de mettre un frein aux germes de division qu'ils portent ne consiste pas à faire l'impasse sur la question nationale québécoise. Au contraire.

Dans ce contexte, une des seules façons de contrer cette tendance serait d'œuvrer, au sein de la gauche québécoise, à donner un contenu clairement de gauche au projet indépendantiste, afin de donner aux aspirations nationalistes exacerbées une expression liée aux grandes traditions émancipatrices de la gauche. Cela est d'autant plus réalisable qu'une partie importante de la gauche québécoise milite activement pour l'indépendance ou la souveraineté du Québec, en pensant la question nationale de manière étroitement imbriquée à la question sociale et écologique et en cherchant à l'orienter autour de l'idée d'une souveraineté populaire en acte fondée sur la conception d'une nation citoyenne. La stratégie d'accès à la souveraineté préconisée par Québec solidaire, par le moyen d'une assemblée constituante pensée comme un vaste exercice de démocratie participative brisant le statu quo fédéraliste, en est un bel exemple.

Autrement dit, la meilleure façon de lutter contre les vents de droite (tant au Québec qu'au Canada) et de mettre un frein aux germes de division qu'ils portent ne consiste pas à faire l'impasse sur la question nationale québécoise. Au contraire, il s'agit de lui donner un contenu progressiste, en encourageant solidairement tous ceux et celles qui mènent, depuis cette perspective, un combat contre le conservatisme néolibéral et fédéraliste, mais aussi contre la tentation du repli identitaire et ses corollaires racistes et populistes. Il s'agit aussi de faire en sorte que les



Lino, *Les mains*
vides, 2014,
acrylique et collage
sur papier

alliances tissées avec des mouvements sociaux en lutte au Canada contre les politiques de Harper (Autochtones, syndicats, écologistes, féministes, etc.) ne se fassent pas en esquivant la question nationale, mais dans la découverte de ce que cette dernière porte comme aspirations légitimes.

Il faut défaire ce nœud. En ce sens, des luttes communes sur des sujets de juridiction fédérale (par exemple la signature de traités de libre-échange, la construction de pipelines ou les questions autochtones) pourraient aussi nous faire avancer sur le plan d'une meilleure connaissance mutuelle et de la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple québécois. Une gauche qui s'ouvre à la réalité et aux aspirations des Autochtones peut-elle se fermer à celles des Québécois? Cette question se pose, car il

Des ponts ne doivent-ils pas être créés ou consolidés entre tous les peuples du Canada qui luttent, depuis sa fondation, pour s'émanciper de la tutelle d'un État historiquement marqué par le colonialisme?

demeure qu'au Canada anglais, même au sein de la gauche, l'idée même d'indépendance du Québec se heurte à un mur d'incompréhension, voire à une hostilité profonde. On peut toutefois espérer qu'en côtoyant des militants indépendantistes québécois dans des luttes communes, la méconnaissance et la méfiance qu'entretiennent encore une partie de la gauche canadienne et la majorité des Canadiens anglais à l'égard du nationalisme québécois s'estompent graduellement, favorisant une meilleure compréhension du projet souverainiste. À cet égard, les grands syndicats pancanadiens, notamment celui de la fonction publique fédérale ou encore celui des postiers, ont un rôle important à jouer. Au cours des dernières années, les luttes communes qui y ont été menées ont non seulement permis la création de liens de solidarité, mais aussi la tenue de débats respectueux sur la question nationale québécoise.

UNE APPROCHE POLITIQUE ET STRATÉGIQUE

Maintenant, comment penser une approche politique stratégique qui pourrait conjuguer à la fois les volontés d'affirmation nationale du Québec avec la constitution de nouvelles alliances entre mouvements sociaux en lutte contre les politiques de Harper à l'échelle du Canada? En fait c'est probablement à partir de plusieurs fronts – les nouveaux mouvements sociaux (autochtones, étudiants, féministes, etc.), mais aussi les anciens (secteurs du mouvement syndical) – que ces alliances si nécessaires pourront commencer à se forger.

En cette ère de «re-primarisation» de l'économie canadienne toutefois, la thématique écologique offre peut-être ce vecteur unitaire autour duquel ces différentes luttes pourraient commencer à se réarticuler et à s'élargir pour se doter d'une cohérence si nécessaire pour réussir à endiguer la vague conservatrice qui déferle sur l'espace canadien. Après tout, les Autochtones d'Idle No More n'ont-ils pas donné une dimension écologique à leur lutte? Et de son côté, le Québec n'aurait-il pas tout à fait les moyens de se passer du pétrole pollueur de l'Ouest – grâce notamment à l'hydro-électricité et à des politiques authentiquement écologiques – et de promouvoir un mode de développement économique infiniment moins nocif pour l'environnement?

Surtout, des ponts ne doivent-ils pas être créés ou consolidés entre tous les peuples du Canada qui luttent, depuis sa fondation, pour s'émanciper de la tutelle d'un État canadien historiquement marqué par le colonialisme? Pour ce faire, une solidarité entre les peuples québécois, autochtones, métis, acadien et canadien-français est essentielle et implique de sortir le projet souverainiste québécois des ornières du repli identitaire dans lequel il tend à s'enfoncer depuis plusieurs années.

Penser de manière politique la lutte contre le gouvernement Harper, c'est donc travailler à bâtir des alliances stratégiques autour des foyers de lutte les plus prometteurs et les plus à même de bousculer l'hégémonie conservatrice, voire celle de l'État canadien dans sa forme actuelle. Et un



projet progressiste d'indépendance du Québec, surtout s'il est porteur d'une vision pleinement écologiste, en fait de toute évidence partie, à condition d'en saisir le caractère stratégique, le rôle potentiel de puissant catalyseur dans l'élan de contestation politique qu'il fera inévitablement naître. ●

Lino, *Dirigeables en liberté!*, 2014, acrylique et collage sur papier

Une résistance autochtone radicale et interpellante

La revendication autochtone du droit de refuser le développement sur leur territoire a de quoi activer une critique radicale de l'ordre politique canadien et inspirer l'ensemble de la gauche.

DALIE GIROUX ET AMÉLIE-ANNE MAILHOT

Les luttes politiques émanant du monde autochtone depuis les années 1960, si elles demeurent mal comprises du public québécois et canadien, ont connu récemment un moment de visibilité important à travers la mobilisation de différents groupes sous la bannière Idle No More (Fini l'inertie). Recoupant une pluralité d'enjeux et de contextes, ce mouvement s'inscrit dans la poursuite d'une mobilisation continue des peuples autochtones sur le continent pour la reconnaissance de leurs droits collectifs, de leur liberté politique et de leur mode d'attachement au territoire.

C'est ce dernier aspect, le rapport au territoire, qui nous intéresse ici, et en particulier le droit des peuples autochtones de «dire non au développement sur leur territoire», un droit revendiqué par le mouvement Idle No More et dont on retrouve l'esprit dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Si cet enjeu nous semble particulièrement important pour définir la situation politique autochtone contemporaine, c'est que le droit au territoire, qui constitue le fondement de la conception autochtone d'une vie libre chez les militants traditionalistes contemporains, est fortement limité par la structure juridique et politique de la souveraineté canadienne –et par l'horizon économique d'exploitation et d'accumulation du capital qui l'organise.

UN DÉNI DE DROIT

Au Canada et au Québec, les peuples autochtones qui n'ont pas cédé leur territoire par le biais de traités se reconnaissent des droits ancestraux sur les territoires qu'ils occupent, et la confiscation historique de ces territoires constitue à leurs yeux une agression politique majeure et continue.

Si les droits ancestraux sont maintenant constitutionnalisés, rappelons-nous que ceux-ci n'ont jamais été reconnus spontanément par l'État: ce sont des luttes et des mobilisations intensives, autant politiques que juridiques, organisées depuis des décennies, qui ont forcé –et forcent encore– les gouvernements coloniaux à reconnaître les droits des Autochtones et à les rendre effectifs.

À l'heure actuelle, le Canada oblige toujours les différentes nations à entreprendre de longues et coûteuses

procédures judiciaires pour prouver leur titre (droit au territoire lui-même) sur des territoires qu'elles habitent et parcourent depuis des milliers d'années. Ce titre est très difficile à prouver dans les contraintes imposées par le droit canadien; il n'est pratiquement jamais reconnu par les juges et, s'il devait l'être, l'État canadien se réserve encore la prérogative de l'extraction et de l'exploitation des ressources et de la colonisation par le biais de ses juridictions provinciales. En effet, les provinces peuvent porter atteinte au titre aborigène si elles poursuivent des objectifs impérieux et réels tels que «[l']extension de l'agriculture, de la foresterie, de l'exploitation minière et de l'énergie hydro-électrique, le développement économique général de l'intérieur [...], la protection de l'environnement et des espèces menacées d'extinction, ainsi que la construction des infrastructures et l'implantation des populations requises par ces fins» (Delgamuukw c. Colombie-Britannique, [1997] 3 R.C.S. 1010, par. 165).

Même si on accepte la possibilité de reconnaître le droit au territoire à des nations autochtones, on refuse de leur reconnaître le droit de dire non au développement sur celui-ci. Le gouvernement colonial, qui a légué son droit

Les auteures sont respectivement professeure et candidate au doctorat à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

La revendication contemporaine des peuples autochtones du droit de dire non au développement sur leur territoire témoigne d'une conception particulièrement forte de l'indépendance politique.

constitutionnel à l'État canadien, a protégé de manière impérieuse le droit exclusif de la Couronne à l'exploitation des ressources; l'usage et l'organisation du territoire au Canada sont en conséquence structurellement soumis à cette prérogative souveraine. Voyons maintenant comment opère cette contrainte politique sur l'étendue des revendications autochtones sur le territoire.

L'IMPÉRATIF DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pendant que certaines nations négocient l'actualisation de leurs droits ancestraux avec les différents paliers de gouvernement, ou tentent de régler des contentieux par les voies judiciaires, l'exploitation économique se poursuit sur leurs territoires traditionnels, généralement sans leur consentement. Au Québec, par exemple, si les compagnies qui opèrent des projets d'exploitation en territoire autochtone s'empressent de conclure des ententes sur les répercussions et les avantages avec les communautés concernées, cela ne garantit d'aucune manière le droit de refuser le développement. En effet, dans le cas où une communauté refuserait de conclure une entente, le scénario le plus



Lino, *Le sentier du silence*, 2014, acrylique et collage sur papier

probable est que le projet d'exploitation poursuive quand même son cours, sans verser de redevances aux communautés et laissant à celles-ci le fardeau de poursuivre les compagnies et le gouvernement devant les tribunaux.

Si les communautés décident néanmoins de résister au développement, par exemple en érigeant un barrage sur une route pour empêcher la livraison de matériaux de construction sur un chantier, comme ce fut le cas à Mani-Utenam en 2012, non seulement les manifestants sont délogés par les forces policières, mais les compagnies obtiennent facilement des injonctions contre les communautés pour les empêcher de faire entrave au développement du chantier.

En somme, soit les communautés acceptent de se lier à la souveraineté canadienne et d'embrasser l'impératif du développement économique en signant des ententes avec l'État par lesquelles elles abdiquent leurs droits ancestraux au profit d'une participation aux dividendes de l'exploitation industrielle de leur territoire (ce qu'on appelle les traités), soit elles le font par le biais d'ententes monétaires avec des compagnies privées qui opèrent déjà de facto, avec la protection de la Couronne, sur leurs territoires. La maîtrise autochtone des territoires traditionnels n'est donc reconnue, au Canada, que dans la cession de cette maîtrise. Les communautés se voient ainsi nié le droit de refuser le développement économique sur leur territoire. C'est l'argent ou rien du tout.

RÉSISTER À LA PRISE DE TERRE

Devant l'impossibilité de faire entendre leurs revendications par les canaux institutionnels de la justice procédu-

rale et des négociations d'ententes avec les gouvernements, certains groupes autochtones, dont Idle No More a réalisé l'alliance visible, adoptent en parallèle d'autres tactiques et stratégies. Marches, manifestations, barrages routiers, pétitions, grèves de la faim, campements, rondes et danses en habits traditionnels, festins, rencontres, cercles de guérison, éducation sont autant de moyens de faire valoir leur

Un christianisme social fragilisé

JOE GUNN

« Je voudrais une Église pauvre, pour les pauvres. »

FRANÇOIS

Contrairement à ce qu'on observe aux États-Unis, il est presque impossible de trouver des mouvements pour la justice sociale exclusivement catholiques au Canada anglais. Ainsi, les catholiques progressistes se joignent à des croyants d'autres traditions religieuses provenant généralement des Églises protestantes, dans des organisations œcuméniques, ou encore ils s'engagent dans des organisations non confessionnelles. Par exemple, plusieurs chrétiens engagés sont membres de KAIROS, qui appuie des luttes régionales contre des projets de développement basés sur l'industrie du pétrole ou du gaz de schiste, par exemple. D'autres sont membres de Citizens

L'auteur est directeur général de Citizens for Public Justice, à Ottawa

attachement au territoire traditionnel, leur droit à celui-ci, et de rendre visible une culture millénaire qui en propose un usage autre, permettant d'autres formes de vie que celle inscrite dans l'entreprise impériale canadienne.

Idle No More illustre en ce sens la facilité avec laquelle peuvent se mobiliser des milliers de personnes lorsqu'elles ont déjà une culture politique active et intégrée dans des pratiques sociales et culturelles axées sur l'autonomie. Un mouvement d'une telle ampleur n'invente pas une mobilisation, il la révèle.

La revendication contemporaine des peuples autochtones du droit de dire non au développement sur leur territoire nous semble témoigner dans ce contexte d'une conception particulièrement forte de l'indépendance politique. Il s'agit de réclamer la jouissance de tous les moyens et de toutes les possibilités d'une vie digne, y compris dans l'établissement d'un rapport au territoire délié du capitalisme et de l'État.

UNE INTERPELLATION POUR LA GAUCHE

Une posture politique aussi potentiellement transformatrice du consensus économique et social nord-américain semble peu articulée au sein des forces progressistes actuelles. En effet, si plusieurs luttes de la gauche visent à s'opposer à des formes de valorisation des ressources naturelles préjudiciables pour la société et la viabilité des écosystèmes, ces luttes ne peuvent se fonder, contrairement à la résistance autochtone, sur un arsenal juridique et sur une conception politique qui permettent de concevoir un

titre foncier *collectif* plutôt que fondé sur la propriété privée. De plus, ces luttes ne se déploient pas dans l'horizon d'une autre grammaire économique que celle du capitalisme, se contentant souvent, d'une part, de s'opposer au développement préjudiciable et, d'autre part, de revendiquer une redistribution plus juste de la richesse produite selon ce modèle.

Dans l'esprit de cette revendication du droit de dire non au développement sur leur territoire, les luttes politiques autochtones contemporaines doivent être lues et reçues comme l'activation d'une connaissance et d'une mémoire de liberté avec laquelle il s'agit de se mettre en rapport, et non comme la revendication de groupes sociaux exclus souhaitant s'intégrer au système économique et juridique dominant – cette dernière vision correspondant précisément à la finalité assimilatrice du colonialisme.

La gauche québécoise et canadienne doit impérativement se saisir dans le détail de la situation juridique et politique dans laquelle se situent les luttes autochtones pour le droit au territoire. Cela doit non seulement inclure la reconnaissance sans condition de la souveraineté des peuples autochtones sur leurs territoires traditionnels, mais aussi permettre d'amorcer un travail de compréhension de la solidarité sociale comme étant le fait d'une relation au territoire non médiée par le capital, et plus inclusive, plus intime et non extractiviste. ●

for Public Justice, qui se consacre à la question de la pauvreté au Canada, aux changements climatiques et aux droits des réfugiés – des priorités partagées par le Conseil canadien des Églises (CCE), qui rassemble 25 Églises chrétiennes. En 2013, le CCE réclamait plus d'action gouvernementale pour lutter contre les changements climatiques, une enquête sur le sort des centaines de femmes autochtones disparues au Canada, et la signature du Traité sur les armes légères des Nations unies.

Or, depuis que le gouvernement conservateur est au pouvoir, il encourage stratégiquement le travail de certaines communautés de foi pendant qu'il en rejette d'autres¹. Une forte « confessionnalisation » caractérise désormais les critères de financement fédéraux en matière de développement international. Ainsi, les ONG qui déclarent faire du prosélytisme ont vu leur financement augmenter de 72 %, et celles se définissant comme religieuses, de 28 % en

moyenne. En comparaison, le financement des ONG séculières n'a crû que de 5 %. Une autre tendance marquée est la régionalisation croissante du financement fédéral au bénéfice des ONG de l'Ouest canadien.

Il faut toutefois établir une distinction. Parmi les ONG religieuses, toutes n'ont pas bénéficié de ces changements. Les groupes appuyant des causes progressistes à l'étranger, faisant du travail d'éducation populaire sur place ou du plaidoyer au Canada, par exemple, ont subi des coupes. La décision des conservateurs de mettre fin au financement de KAIROS, en 2009, l'illustre bien, tout comme l'annonce faite par l'Agence canadienne de développement international, en mars 2012, de couper de plus de 66 % le financement de Développement et Paix, caractérisé par son engagement pour la justice sociale. Au même moment, les ONG religieuses disposées à travailler en collaboration avec des compagnies minières canadiennes ont reçu des millions de dollars.

Le gouvernement fédéral finance par ailleurs des projets de construction en tout genre – incluant le développement de terrains de sport – dans certaines écoles privées chré-

1. Lire J. Gunn, « Dilemmas of Faith, Funding and Federal Politics », *The Ecumenist*, vol. 51, n° 1, hiver 2014.

Des chrétiens engagés pour la justice sociale

Les chrétiens «de gauche» ont une longue histoire au Québec comme au Canada. Leurs actions en concertation dérangent les pouvoirs en place.

RICHARD RENSHAW

L'auteur est membre du comité de coordination du Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP)

Dans aucun autre pays on n'a été aussi loin qu'au Canada dans la promotion d'un tel travail œcuménique pour la justice sociale.

Je désigne par chrétiens de gauche ceux et celles dont la foi les conduit à un engagement dans la société en vue d'une transformation sociale caractérisée par une plus grande égalité et une plus grande justice, en particulier pour les exclus. À cet égard, ma perspective est inextricablement liée à celle du théologien de la libération péruvien Gustavo Gutiérrez, qui insiste sur le rôle pivot que jouent les pauvres eux-mêmes pour se libérer de la pauvreté et de l'exclusion. Une telle approche a été à l'origine d'efforts faits dans le passé, tant au Québec que dans le reste du

Canada, pour améliorer les droits des travailleurs. À titre d'exemple, au XX^e siècle, mentionnons la montée du mouvement Social Gospel dans l'Ouest canadien, sous la direction du pasteur protestant Tommy Douglas, à l'origine de la Fédération du

Commonwealth coopératif, fondée en 1932 et qui deviendra le Nouveau parti démocratique, en 1961. Pensons aussi aux efforts faits par Moses Coady, en Nouvelle-Écosse, pour encourager les pêcheurs à s'organiser en

coopératives, dans les années 1950. Au Québec, de nombreux membres de l'Action catholique alimentèrent les mouvements sociaux et ouvriers à l'époque de la grève d'Asbestos (1949) et de la création de la Confédération des syndicats nationaux et du mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Dans la foulée du concile Vatican II et de son ouverture à l'œcuménisme, des catholiques au Québec et au Canada ont souhaité travailler pour la justice sociale avec des chrétiens d'autres traditions, influencés par la mouvance mondiale du Conseil œcuménique des Églises (fondé en 1948) et par divers mouvements socialistes. Avec l'appui des principales Églises chrétiennes du Canada, diverses coalitions pour la justice sociale œcuménique ont vu le jour au début des années 1970, dont Ten Days for World Development, Project North (initialement pour lutter contre les conséquences du pipeline Mackenzie pour la nation dénée dans les Territoires du Nord-Ouest) et le Interchurch Committee for Human Rights in Latin America (fondé pour aider les victimes du coup d'État au Chili en 1973). Dans aucun autre pays on n'a été aussi loin qu'au Canada dans la promotion d'un tel travail œcuménique pour la justice sociale. Au milieu des années 1990, au moins huit coalitions inter-Églises se consacraient à des luttes sociales dans le tiers-monde, mais aussi à la défense des droits des peuples autochtones au Canada. Développement et Paix, l'organisme de coopération internationale de l'Église catholique – et un de ses rares organismes à avoir son siège social au Québec –, a joué un rôle de rassembleur important à cet égard.

tiennes post-secondaires. Une douzaine d'universités privées chrétiennes sont aussi, pour la première fois, devenues admissibles à un financement de plusieurs millions de dollars, «un geste sans précédent de la part du gouvernement fédéral», selon *Faith Today*, la revue du Evangelical Fellowship of Canada. Ces collèges et universités sont évangéliques pour la plupart et quelques institutions exigent de leurs étudiants le respect d'un code moral accusé d'être en contradiction avec les mesures sur la non-discrimination au Canada.

Confrontés à tous ces changements, les chrétiens et chrétiennes de gauche doivent, de plus, composer avec un changement d'attitude de la part des leaders de la hiérarchie catholique. En effet, il y a une dizaine d'années, interpellés par leur base progressiste, ceux-ci auraient plaidé pour le développement de l'aide internationale et la défense des droits des nouveaux arrivants, des plus pauvres et des Autochtones. À présent, les demandes provenant de cette base, qui invitent à une position critique face au gouvernement

conservateur, sont écartées sous l'influence d'une frange conservatrice de l'épiscopat. Ainsi, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a refusé de se joindre aux 60 représentants d'autres traditions religieuses qui ont signé l'Appel interreligieux canadien au leadership et à l'action sur le changement climatique. En décembre 2013, la CECC a également refusé de signer une déclaration sur les droits des réfugiés (alors que le primat de l'Église anglicane, les modérateurs des Églises unie et presbytérienne ainsi que l'évêque luthérien national l'avaient fait).

Le pape François dit pourtant, dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*, que l'Église «ne peut ni ne doit rester à l'écart dans la lutte pour la justice» (EG 183). Mais alors que les chrétiens et les chrétiennes de gauche se sentent soutenus par le rappel de cette interpellation évangélique fondamentale, une partie influente de la hiérarchie catholique continue de rester sourde à cet appel.



incluant Vandana Shiva et Riccardo Petrella, qui luttent pour la sauvegarde des sources d'eau nécessaires à l'agriculture et à la consommation humaine. Mais au Canada, le premier ministre canadien de l'époque, Paul Martin, n'était pas du tout chaud à l'idée de reconnaître le droit à l'eau comme un droit humain fondamental. Tout comme Stephen Harper aujourd'hui, il estimait plus important

Lino, *La croisée*,
2014, acrylique et
collage sur papier

DES CAMPAGNES MAJEURES

Une autre étape marquante est survenue dans le cadre des célébrations du Jubilé de l'an 2000. Le changement de millénaire était vu par plusieurs groupes engagés pour la justice comme un moment important pour organiser un mouvement international pour éradiquer la pauvreté. L'accent a été mis sur l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. En 1997, les coalitions inter-Églises au Canada se sont mobilisées au sein de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé, avec le soutien de Développement et Paix et la collaboration de plusieurs groupes chrétiens engagés au Québec, afin de convaincre le gouvernement canadien d'annuler les dettes contractées auprès de lui par des pays pauvres. Une pétition rassemblant 640 000 signatures a été remise au premier ministre et au ministre des Finances de l'époque, Jean Chrétien et Paul Martin, qui ont en effet annulé la plupart de ces dettes¹.

Ce mouvement sans précédent à travers le Canada a marqué un point culminant pour la gauche chrétienne. Il n'est pas étranger à la fondation, en 2001, de KAIROS, une organisation œcuménique pancanadienne vouée à la justice sociale. Plutôt qu'une panoplie de coalitions, il existe depuis lors une seule structure coordonnée par les principales Églises – catholique et protestantes – faisant un travail de sensibilisation, de plaidoyer et de coopération internationale dans une perspective de justice sociale.

Au Québec, c'est aussi la campagne du Jubilé de l'an 2000 qui a amené, en 1997, une vingtaine d'organismes québécois à se regrouper en Réseau québécois sur le Jubilé. Cette coalition a par la suite décidé de mettre sur pied le Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) qui mène souvent des campagnes parallèles ou complémentaires à celles de KAIROS et de Développement et Paix.

Une des plus importantes a été consacrée au droit à l'eau, en lien avec un travail fait à l'échelle internationale par des ONG et des militants de partout dans le monde,

pour son gouvernement de préserver de bonnes relations commerciales, en particulier avec les États-Unis. L'accent de la campagne canadienne a donc été mis sur la nécessité de convaincre les gens de ne plus acheter d'eau embouteillée, cette eau étant l'exemple éloquent de la marchandisation d'une ressource vitale irremplaçable qui devrait être reconnue comme un droit.

Par la suite, avec d'autres organisations de la société civile telles que l'Institut Polaris et le Conseil des Canadiens, du côté du Canada anglais, et le Comité pour les droits humains en Amérique latine, au Québec, KAIROS et le ROJeP ont mené conjointement une grande campagne de sensibilisation sur les activités des compagnies minières canadiennes à travers le monde. Ils ont également fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il exerce un contrôle plus strict sur leurs activités, qui ont de graves conséquences environnementales et sociales. Les partis d'opposition fédéraux se sont ralliés à cette position, insistant sur l'importance de mettre en place une législation plus sévère. Sachant que 75 % des compagnies minières dans le monde sont enregistrées au Canada, qui leur offre un régime judiciaire et fiscal complaisant, de telles revendications ne sont pas pour plaire à ceux qui maintiennent ces avantages. La résistance des compagnies, comme celle du gouvernement, n'a pas tardé à se manifester et, pour l'instant, la lutte continue pour obtenir des avancées qui tardent à se concrétiser.

Ce ne sont là que quelques exemples d'engagements pour la justice sociale qui dérangent les lobbies économiques et le gouvernement conservateur actuel. La façon dont ce dernier a réussi à affaiblir des organismes comme Développement et Paix ainsi que KAIROS, en coupant de manière substantielle leur financement public ou, pour d'autres, en leur retirant le statut d'organisme de bienfaisance, limitant ainsi leur capacité de recueillir des fonds, le démontre amplement (voir l'encadré de Joe Gunn, p. 26). Les temps sont difficiles, d'autant plus que le courant conservateur au sein des Églises, en syntonie avec l'idéologie du gouvernement Harper, resserre son contrôle. ●

1. Les pays devaient cependant avoir complété le programme de réduction de la dette du FMI et de la Banque mondiale, soit l'Initiative pour les pays pauvres très endettés.



La Deuxième République tunisienne

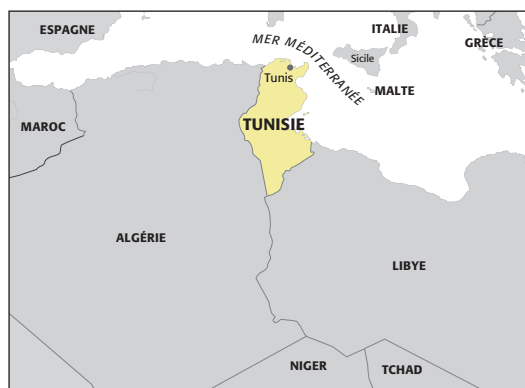
L'adoption d'une nouvelle Constitution, le 26 janvier 2014, marque une étape importante dans la démocratisation des institutions politiques et judiciaires tunisiennes.

LISE GARON

L'auteure est
professeure associée
à l'Université Laval

Après la fuite du dictateur Ben Ali, en 2011, et l'élection libre de pouvoirs publics provisoires, en 2012, une troisième étape vient d'être franchie dans la construction de la jeune démocratie tunisienne: l'Assemblée constituante a adopté une Constitution manifestement inspirée par la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*. Elle reconnaît le droit d'association, la liberté d'opinion et de culte, le respect de la dignité humaine et de la vie privée. Et, phénomène unique en terre d'Islam, la Constitution établit l'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine public, la protection des acquis de la femme depuis l'indépendance du pays, le principe de parité entre hommes et femmes dans les assemblées élues et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Enfin, la Deuxième République tunisienne est construite sur le principe de la séparation des pouvoirs – exécutif, législatif, judiciaire et société civile –, chacun d'eux étant maintenant doté de la capacité juridique d'empêcher les autres de violer les droits prescrits par la Constitution.



L'EXÉCUTIF

Elle est bien révolue l'époque où Ben Ali, un policier de carrière, se faisait plébisciter président avec des scores électoraux de 99 % et dirigeait tout personnellement, ne rendant de comptes à personne. L'exécutif sera dorénavant dirigé par un président de la République et un chef du gouvernement qui devront se concerter et se contrôler l'un et l'autre, et qui rendront compte de leur gestion devant l'Assemblée des élus du peuple. Advenant un vote de défiance, ils pourront être forcés de démissionner.

L'élection du président, au suffrage universel, ne sera plus organisée par le ministère de l'Intérieur, mais par une instance indépendante des pouvoirs publics. Son mandat sera de cinq ans, renouvelable une seule fois. Quant au chef du gouvernement, il devra être issu de la majorité parlementaire, elle-même élue pour cinq ans.

LE LÉGISLATIF

Est également révolue l'époque où le Parlement se composait d'un parti unique de facto, le Rassemblement constitutionnel démocratique de Ben Ali, enjolivé de partis décoratifs qui ne pouvaient que faire de « l'opposition constructive ». Le législatif se voit confirmé comme pouvoir autonome par la nouvelle Constitution. Celle-ci, en effet, prévoit des garanties pour le respect du pluralisme politique et les droits de l'opposition au sein de l'Assemblée des représentants du peuple. La loi islamique (la charia) n'est pas mentionnée comme source de droit, comme le voulaient initialement les islamistes. Les risques de polarisation entre sécularistes et islamistes, au sein



du pouvoir législatif, ont donc été estompés par l'apparition d'une culture du dialogue.

La Constitution prévoit également la création d'une Cour constitutionnelle qui empêche le pouvoir législatif de voter des lois contraires aux droits et aux libertés fondamentales. En somme, la Tunisie vient de se doter d'un Parlement habilité à contrôler l'exécutif tout en étant lui-même régulé par une Cour constitutionnelle que l'exécutif et les justiciables peuvent saisir. Toutefois, beaucoup de chemin reste à parcourir pour passer des prescriptions de la Constitution à la réalité. Entre autres choses, la nouvelle loi électorale n'est pas encore adoptée; les premières élections de la Deuxième République tunisienne sont à venir; les lois liberticides demeurent en vigueur entre-temps.

LE POUVOIR JUDICIAIRE

La présomption d'innocence et le droit à un procès équitable sont maintenant garantis. Parallèlement, la nouvelle Constitution consacre l'indépendance du pouvoir judiciaire face à l'exécutif par l'interdiction faite aux autorités politiques d'interférer dans les décisions de la magistrature et par l'inamovibilité des juges (autrefois, le magistrat qui avait déplu pouvait être muté, mis à la retraite ou révoqué).

L'indépendance du pouvoir judiciaire devra, bien sûr, passer le test du temps. Des inquiétudes à ce sujet ont déjà été exprimées par des juristes tunisiens de renom, la Fédération in-



Les membres de l'Assemblée constituante célèbrent l'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne, le 26 janvier 2014 à Tunis. Photo: PC/Aimen Zine



lées, détruites ou volées depuis la chute de la dictature... Chose certaine, l'absence effective de justice transitionnelle ne peut qu'encourager la violence politique chez les salafistes, principales victimes de la dictature de Ben Ali.

LA SOCIÉTÉ CIVILE

Des institutions civiles telles que l'Union générale des travailleurs tunisiens, la Ligue tunisienne

des droits de l'Homme, le Barreau et l'Association tunisienne des femmes démocrates servent de moteurs à la transition démocratique depuis les émeutes populaires ayant entraîné la chute de la dictature. En effet, elles ont prouvé leur capacité à mobiliser la société (manifestations, marches, sit-in, etc.) et à dialoguer avec les pouvoirs publics tout à la fois. Et c'est grâce à leur travail acharné qu'elles ont réussi à réactiver la transition démocratique qui stagnait depuis l'élection des pouvoirs publics provisoires en 2012. Au sein de la société civile, une culture du dialogue vient donc d'apparaître, aux côtés d'une vigoureuse culture de la contestation qui maintient la vigilance face aux trois autres pouvoirs.

ternationale des droits de l'Homme, Amnistie Internationale et Human Rights Watch. De plus, pour que des élections équitables puissent avoir lieu un jour, il faut s'assurer que le système judiciaire puisse trancher les cas litigieux de façon neutre et impartiale. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le pouvoir judiciaire risque de demeurer le pilier instable de l'édifice démocratique tunisien.

Dans l'immédiat, il est devenu urgent pour la paix sociale de régler l'épineuse question des violations des droits humains depuis l'indépendance de la Tunisie. Adoptée le 14 décembre 2013, la *Loi sur la justice transitionnelle* prévoit de «traiter les atteintes aux droits de l'Homme commises dans le passé, en dévoilant la vérité et en demandant des comptes à leurs auteurs, en dédommageant les victimes et en les rétablissant dans leurs droits, cela dans le but de réaliser la réconciliation nationale» (Article 1). Une instance indépendante, appelée Vérité et Dignité et chargée d'appliquer cette loi, aura le pouvoir d'accéder à l'ensemble des archives publiques et privées ainsi que de convoquer toute personne qu'elle souhaite interroger, y compris celles bénéficiant d'une immunité.

Cette nouvelle culture politique constitue un prérequis pour que la société civile puisse jouer efficacement son rôle de quatrième pouvoir. Cependant, cette seule condition ne suffit pas. Elle a également besoin de médias qui soient indépendants et qui contribuent à former une opinion publique éclairée. Certes, la liberté de presse est prescrite par la nouvelle Constitution. Mais entre le texte et la situation réelle subsiste toutefois un certain décalage. Par exemple, les professionnels de l'information et les artistes qui expriment des points de vue différents de l'islam orthodoxe tunisien peuvent encore être condamnés par les tribunaux. Et, surtout, le Syndicat des journalistes tunisiens a prié ses membres d'abandonner leur neutralité lorsqu'il s'agit de terrorisme. Il juge sans doute diffi-

cile de conserver le lectorat ou l'auditoire tout en alertant les Tunisiens sur les violations des droits fondamentaux de personnes abhorrées par une bonne partie de l'opinion publique, c'est-à-dire les salafistes. Cette crainte est d'autant plus compréhensible qu'il s'agit là d'une loi de la sociologie des médias, tous pays confondus. Pourquoi la Tunisie y échapperait-elle?

Par ailleurs, afin d'encadrer les radios et les télévisions commerciales apparues depuis la révolution, il a fallu créer une Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle. Celle-ci est chargée de veiller à ce que ces médias atténuent leur propension au sensationnalisme, donnent plus d'importance à leur mission de former une opinion publique éclairée et n'enfreignent pas les droits prescrits par la Constitution.

Pour résumer trop brièvement ce bilan contrasté de la nouvelle Constitution et des perspectives d'avenir de la Deuxième République tunisienne, force est de constater que des progrès gigantesques ont été réalisés depuis le départ de Ben Ali en 2011, mais que le travail qui reste à accomplir est gigantesque également. La vigilance de la société civile doit se maintenir avec la même vigueur à cause des nuages qui s'accumulent à l'horizon tels que l'état catastrophique de l'économie nationale; les graves problèmes de sécurité (fusillades, assassinats politiques, milices, caches d'armes, tentatives d'attentats, etc.); les pratiques répressives héritées de la dictature (arrestations arbitraires, rafles brutales, intrusions dans les mosquées, voies de fait, descentes musclées chez les gens en pleine nuit, torture) dont les salafistes sont les principales cibles.

L'expérience tunisienne qui se déroule sous nos yeux vient nous rappeler combien il est difficile de construire une démocratie à partir de rien, dans le vide politique qui suit la chute d'une dictature totalitaire. ●



Autour du rêve d'un Grand Soir

En mémoire de Danielle Cuisinier-Dionne (1921-2006)

TEXTE : MARIE-CÉLIE AGNANT

ILLUSTRATION : RONALD MEVS

Notre première rencontre eut lieu au cours d'une manif à Montréal. Années 1980. Je devais y prendre la parole contre la brutalité policière, alliée du racisme, qui avait volé la vie d'Anthony Griffin et, quelques années plus tard, celle de Marcellus François, Rowan Wilson, Martin Suazo, Réal Barnabé, Freddy Villanueva et de tant d'autres encore dont les noms se perdent. Je n'avais que l'âge des flammes et des laves, de la parole rougeoyante et de la fronde, cet âge où l'on dit croire sans trop savoir à quoi l'on croit, ni qui croire. J'avais encore tant à apprendre.

Après cette manif, rue Saint-Laurent, nous avons pris un café. Je compris, ce jour-là, que Danielle était de ces voyageuses infatigables qui vont, accrochées au rêve immense d'une possible éclosion de jours meilleurs pour une humanité souffrante. Un rêve qui venait de loin et l'accompagnait depuis toujours.

Née en France en 1921, Danielle était la fille du docteur Louis Cuisinier, médecin et aviateur, qui avait servi, au cours de la Première Guerre, sur les lignes de front pendant les 18 mois de la désastreuse bataille de Verdun. Profondément dégoûté par cette boucherie au cours de laquelle périrent pas moins de 700 000 personnes et, surtout, par l'entêtement de ceux qui la menaient, le docteur Cuisinier émigre au Canada avec sa famille après la guerre. Danielle a environ quatre ans. Sa sœur et elle seront scolarisées par les parents, pour éviter les écoles confessionnelles.

En 1936, elle se retrouve en France où le Front populaire semble donner des ailes à l'espoir. Elle y poursuit des études en histoire de l'art, en langues – russe et allemand – et en art dramatique avec Louis Jouvet et Jean Meyer. À la poursuite de son rêve, Danielle se joint aux Jeunesses communistes. Dès le début de l'occupation allemande, elle est membre d'un réseau de la Résistance. En 1940, malgré leur jeune âge, les sœurs Cuisinier seront arrêtées, emprisonnées, et leur mère, internée.

Une fois libérée et de retour au Canada, Danielle adopte pour toujours l'humanité souffrante. Elle est de tous les combats et de tous les soleils, et les décideurs – chiens de garde des institutions militaires, de l'ordre social et politique et des valeurs de la droite – avaient beau, année après année, sans motifs déclarés, lui refuser la nationalité canadienne, son territoire ne connaissait point de limites. Artisane de la liberté, son rêve ne moisissait pas au fond d'un tiroir, sur des feuilles de papier jauni; elle ne se contentait pas d'exprimer vaguement un choix politique et idéologique qui aurait à changer de direction au moindre souffle du moindre alizée; elle portait ses causes, comme on porte un trésor, dans les usines. Elle devient secrétaire du Parti ouvrier progressiste du Québec (communiste). On la retrouve au journal *La Victoire*, puis à *Combat*, en tant que rédactrice... Une vie ouvertement engagée qui ne laissera aucun doute sur son orientation et ses opinions politiques.

Elle épousera Camille Dionne, membre de la direction du Parti communiste du Québec. Danielle affichait sans crainte les rêves de tous ceux que l'on condamne au silence et à la peur, sa mémoire était pleine de tous les échos, de tous les cris contre les persécutions et l'injustice, contre la misère et l'exploitation, la haine et les guerres. À l'époque où nous nous sommes rencontrées, elle animait une émission à caractère politique sur les ondes d'une radio communautaire; quelques jours plus tard, elle m'y recevait. Nous avons parlé sans doute des dictatures, des guerres larvées, des guerres ouvertes, de toutes ces guerres inutiles qui affament et déciment les peuples. Avec elle, j'ai tant appris sur le mouvement syndical québécois aujourd'hui affaibli; elle me fit découvrir le contexte historique dans lequel les luttes syndicales et sociales s'étaient menées, leur impact, la place des femmes, leur rôle capital lors des grèves du textile des années 1940 et 1950, dans ce Québec de la Grande Noirceur, garrotté par l'Église et le conservatisme de Duplessis.



Portrait, 2006,
acrylique sur textile

Elle me fit connaître Léa Roback, Madeleine Parent, ces pionnières, femmes hors du commun, maîtresses de tant de chemins. Je lui fis part un jour de mes inquiétudes de voir certains jeunes, dont les parents s'étaient toujours présentés comme progressistes, afficher parfois un comportement ouvertement réactionnaire et rétrograde. Je crains tant, lui disais-je, de ne pouvoir m'assurer que mes enfants ne deviennent pas de petits microbes capitalistes, rétrogrades et futiles... «On ne transmet bien ce que l'on possède vraiment», me répondit-elle, «les gens croient souvent qu'il leur suffit de proclamer qu'ils sont des êtres de conviction, hélas, ce n'est guère suffisant!»

En 2003, dans un recueil collectif intitulé *Lettres d'outre-mer pour en finir avec la guerre* (Lanctôt Éditeur), je lui dédiais mes mots sous le titre «Chère Danielle»: «[...] Ainsi, les leçons de l'histoire n'auraient sans doute pas servi à grand-chose? Encore une fois, des dirigeants pusillanimes n'auront pas relevé la tête ou si peu. Le monde se laissera-t-il à nouveau subjugué par la bête immonde? L'analogie historique s'étendra-t-elle plus loin, au point qu'il faudra que toute la planète soit dans les fers ou en flammes pour que d'un seul cri jaillisse un NON aux tueries, NON à la guerre, aux guerres, à toutes les guerres? [...] le devoir de mémoire, le devoir d'indignation demeure notre seul espoir [...]».

Elle avait plus de 80 ans lorsqu'en 2002, elle fit paraître, dans *Les Cahiers de La Femme*, le poème ci-contre, ce rêve d'un Grand Soir. ●

LA COUPE EST PLEINE, IL FAUT LA BOIRE

Quand le tyran commande aux esclaves cooptés
De suborner leurs frères (Palestine, Haïti, Afrique du Sud)...
Quand le banquier fait croire au pauvre
Que le pauvre lui doit de l'argent...
Quand les États riches
Traitent les nations pauvres en apatrides...
Quand la pauvreté est tenue responsable
Des déficits bancaires...
Quand les malades sont tenus comptables
Du coût social de leurs souffrances...
Quand la violence quotidienne et universelle
Remplace l'universalité de la sécurité sociale...
Quand les enfants pauvres
Des pays riches
Assument les dettes de l'État...
Quand on dit sans rire
Que tous les fabricants d'armes sont coupables
Mais qu'on les laisse faire...
Quand on dit sans rire
Qu'il faut juger les criminels de guerre
Mais que la guerre elle-même n'est pas un crime...
Quand l'appauvrissement absolu du tiers-monde
Paie les salaires des millionnaires des grandes puissances...
Quand les survivants des génocides
Sont tenus pour suspects et responsables
De n'être pas morts...
Alors la coupe est pleine
Et il faut la boire...

DANIELLE CUISINIER-DIONNE

PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de juillet-août de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 11 juillet. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur :

l'Inde

Géant aux visages multiples et puissance mondiale en devenir, l'Inde connaît un essor indéniable depuis les deux dernières décennies malgré le ralentissement économique relatif des dernières années. Le développement d'un capitalisme indien sur fond d'inégalités profondes entraîne son lot de transformations et de résistances, dans lesquelles les mouvements sociaux jouent un rôle majeur, notamment dans le domaine de l'agriculture paysanne. Entre modernisation à l'occidentale, traditions millénaires et gestion d'un pluralisme politique, juridique, culturel et religieux vertigineux, la « plus grande démocratie au monde », qui sort tout juste d'une élection législative, négocie et invente sa modernité. Ce dossier se penchera sur l'originalité et le dynamisme social de ce pays-continent et sur la place que sont appelées à y occuper les femmes.



Bruno Ricca, *L'enfant à la fenêtre*.

Photo prise dans la gare de Mysore, janvier 2013

À lire aussi dans ce numéro :

- un débat sur le microcrédit;
- une analyse sur la situation en Afrique du Sud;
- un bilan de la première année du pape François;
- le dernier Carnet de Naïm Kattan;
- la dernière chronique littéraire de Marie-Célie Agnant;
- les photos de notre artiste invité, Bruno Ricca.

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <www.revuerelations.qc.ca>.



campagne de financement 2014



Vous croyez que le Centre justice et foi est une institution importante dont les activités nourrissent votre réflexion et vous permettent d'être en lien avec des personnes préoccupées de justice sociale?

Vous appréciez le rôle de vigilance et d'interpellation constante du secteur Vivre ensemble sur un grand nombre de questions d'actualité et son parti pris pour les exclus?

Vous considérez que la revue *Relations* remplit une mission cruciale : celle de proposer une analyse critique et des voies d'avenir pour le monde, la société et le christianisme?


CENTRE
Justice et foi

Au cœur des débats de société

Vous appréciez les Soirées Relations et les Journées d'étude qui permettent de mieux comprendre et approfondir les débats socio-politiques complexes que nous traversons?

Pour continuer à offrir toutes ces réflexions et activités qui favorisent un regard différent sur l'actualité et qui nourrissent l'engagement, nous avons besoin de votre soutien.

Votre don peut être fait en nous retournant le formulaire mis en ligne au www.cjf.qc.ca.

Défendre les droits humains contre le pouvoir des entreprises

L'élaboration du Traité des peuples marque une nouvelle étape dans l'émergence d'un contre-pouvoir à l'échelle mondiale, déterminé à mettre fin à l'impunité dont jouissent les transnationales qui violent les droits humains et environnementaux.

RICHARD GIRARD

Le 24 avril 2013, un édifice de huit étages, le Rana Plaza, s'est écroulé à Dacca au Bangladesh, tuant plus de 1100 travailleurs et travailleuses et en blessant 1000 autres. Les victimes, principalement des femmes, travaillaient dans des usines de textile dont les propriétaires sont des compagnies (New Wave Bottoms, Phantom, Ether Tex) qui fabriquent des vêtements pour des détaillants du monde entier tels Walmart, Loblaws, Benetton, Bonmarché, El Corte Inglés, Mango, Matalan et Primark. En réaction à cette tragédie, des survivants, des Bangladais indignés, des groupes de la société civile et des syndicats à travers le monde, entre autres, ont demandé que justice soit faite pour ces victimes tuées. Les propriétaires de l'immeuble font ainsi face à des accusations de meurtre et certaines des compagnies qui produisent des vêtements dans ces ateliers, pliant sous la pression, ont signé l'Accord sur les mesures de sécurité relatives aux incendies et aux bâtiments au Bangladesh, établi après le drame. Si cet accord est un premier pas dans la bonne direction pour rendre les lieux de travail plus sécuritaires, il n'existe toujours aucun recours pour que les victimes et leur famille obtiennent des compensations des entreprises transnationales qui ont prospéré grâce à la vente des vêtements produits dans les usines du Rana Plaza.

Malheureusement, le drame du Rana Plaza n'est pas un cas isolé. Les transnationales sont responsables de sérieuses violations de droits humains un peu partout dans le monde. Depuis des années, des cas sont rapportés, discutés et dénoncés lors de forums tels que le Tribunal permanent des peuples (TPP) sur les activités des transnationales européennes en Amérique latine, tenu en 2010, et le TPP actuellement en cours au Mexique. Ces tribunaux et d'autres du même genre permettent de documenter et de faire connaître des cas d'abus et de violations causés par les transnationales, mais ils ne détiennent pas le pouvoir légal de les juger, de les condamner et de les sanctionner. Ce type d'action judiciaire relève des gouvernements et des sys-

tèmes de justice nationaux. Toutefois, des lois faibles, le manque de surveillance et la collusion constante qui existe entre les élus et les transnationales ont créé une situation où ces dernières réussissent à éviter toute sanction. Par conséquent, les institutions internationales seraient en principe toutes désignées pour mettre fin à l'impunité dont profitent les compagnies. Malheureusement, l'Organisation des Nations unies (ONU), l'institution qui a historiquement joué un rôle dominant en matière de droits humains, a choisi d'adopter une stratégie de collaboration et de partenariat avec les transnationales plutôt que de chercher à réglementer et sanctionner leurs abus.

DÉRIVE DE L'ONU

Il n'en a pas toujours été ainsi cependant. Dans les années 1970 et jusqu'au début des années 1980, l'ONU avait le mandat de réglementer et de surveiller les activités des transnationales, lesquelles étaient perçues comme exerçant une pression excessive sur les pays du Sud et portant une part de responsabilité dans certains aspects de leur sous-développement. Sous l'influence du néolibéralisme, ce mandat a été transformé de manière à faciliter l'accès des pays en développement à l'investissement direct étranger, contribuant à éloigner l'ONU de son rôle de chien de garde. L'ONU s'est rapprochée des transnationales dans les années 1990 lorsqu'elle s'est mise à chercher des fonds auprès de philanthro-capitalistes comme le multimilliardaire américain Ted Turner, qui lui a fait un don d'un milliard de dollars. Ce geste a marqué le début d'une nouvelle ère qui se poursuit aujourd'hui et qui a permis au secteur privé de se tailler une place au cœur de l'appareil onusien.

Ce modèle où l'ONU joue un rôle de partenaire plutôt que de régulateur face aux grandes entreprises s'est approfondi à la fin de l'année 1998, lors de la création du Pacte mondial (plus connu sous le nom de Global Compact). En adhérant à ce pacte, les entreprises s'engagent à suivre certaines règles de conduite dans leurs activités et la gestion de leurs chaînes d'approvisionnement, mais leurs engagements sont non contraignants et faits sur une base volontaire. Le manque de mécanismes de contrôle est patent. L'évaluation de leur respect des règles se base sur les rapports fournis par les entreprises, sans qu'aucune tierce partie indépendante ne vérifie la véracité des affirmations qu'elles y font. Si l'une d'entre elles ne respecte pas un code de conduite ou échoue à faire état des progrès réalisés, la pire sanction qu'elle risque est son retrait potentiel de la liste des membres du Pacte.

L'ONU a choisi d'adopter une stratégie de collaboration et de partenariat avec les transnationales plutôt que de réglementer et sanctionner leurs abus.

L'auteur est directeur général du Polaris Institute à Ottawa

Ce type de protocole volontaire sert désormais de base pour d'autres outils similaires, faibles et non contraignants, basés sur le modèle de la responsabilité sociale des entreprises, qui décharge les transnationales de toute obligation légale de protéger les droits humains et environnementaux. Même la section du Conseil des droits de l'Homme consacrée aux affaires et aux droits humains fait la promotion de pareils protocoles. Il en résulte un système de lois faibles qui échoue à réglementer le comportement des entreprises à l'échelle internationale, pendant que celles-ci exploitent les failles dans la surveillance gouvernementale, ignorent les conséquences négatives de leurs activités et font un maximum de profit.

À l'inverse, les droits des transnationales sont protégés à l'intérieur du cadre légal établi dans les accords de libre-échange et d'investissement, qui sapent la capacité des États d'imposer des normes juridiques sévères pour protéger les droits humains et environnementaux. Ce dispositif, qui contribue à l'impunité dont bénéficient les entreprises, comprend des mécanismes contraignants comme l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements de la Banque mondiale, ou encore les recours investisseur-État comme celui du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain. Comment se fait-il que le système international des droits humains ne dispose, pour sa part, d'aucun traité contraignant pour imposer des sanctions aux compagnies? Devant ce grave manque, un mouvement international venant de la base s'organise afin de mettre fin à cette «architecture de l'impunité» et de développer un traité des peuples qui imposera des protocoles contraignants aux transnationales.

Un mouvement international venant de la base s'organise afin de développer un traité des peuples qui imposera des protocoles contraignants aux transnationales.

LE TRAITÉ DES PEUPLES

L'élaboration d'un tel traité des peuples est une des stratégies prioritaires d'une nouvelle campagne internationale qui réunit plusieurs réseaux, mouvements et organisations qui luttent contre les multiples façons qu'ont les multinationales de s'approprier notre avenir et notre héritage naturel en minant nos droits, et ce, à une échelle globale. Fondé sur des principes de solidarité et de mobilisation, le processus d'élaboration du Traité des peuples s'insère dans la *Global Campaign to Dismantle Corporate Power and Stop Impunity*¹ et s'appuie sur la conviction que l'architecture globale de l'impunité devrait être contrecarrée au moyen d'une solution juridique radicale venant de la base, des peuples et en particulier des populations les plus touchées par les violations de droits commises par les transnationales.

Le terme «traité» réfère normalement à un document signé par des États. Dans ce projet, il s'agit d'affirmer que les peuples peuvent et devraient faire leurs propres lois. Le terme est donc employé dans un sens radicalement différent de celui que les normes légales lui attribuent habituellement. L'objectif principal de ce traité est de proposer et éventuellement de créer véritablement les outils légaux nécessaires pour défendre et protéger les droits humains et environnementaux des abus des transnationales. Un groupe de travail s'affaire présentement à écrire la première version du traité et consulte des membres de la campagne, des mouvements sociaux et des experts juridiques au sujet de son contenu, mais aussi de ses assises potentielles sur le plan juridique. Il est clair que ce traité aura une forte valeur symbolique pour ceux et celles qui subissent des injustices causées par des transnationales, mais des efforts coordonnés à long terme seront nécessaires pour que le document acquière un statut légal. Ceci dit, peu importe ce qui se passera sur ce plan, le processus reste très important parce que les protagonistes principaux derrière le Traité des peuples, son élaboration et sa mise en œuvre, sont ceux qui sont brimés par les

Abonnez-vous!
www.cssante.ca
 418 682-7939

Un espace de réflexion, d'analyse, de dialogue et d'information



transnationales. À travers une série de consultations et d'assemblées, il s'agit d'exiger des protocoles contraignants pour ces entreprises et un nouveau système juridique et économique radicalement différent du système capitaliste actuel, au service des grandes multinationales. Parce que le processus sera participatif, le document lui-même deviendra un outil politique important dans la lutte grandissante pour confronter –et, ultimement, punir– les entreprises responsables de violations de droits humains.

Un autre aspect important du projet est que le Traité servira aussi d'outil d'éducation populaire dans les collectivités victimes des agissements des transnationales. Plusieurs des groupes participant à la campagne y voient non seulement un outil juridique qui pourra potentiellement gagner force de loi, mais aussi un précieux instrument pour tisser des solidarités. Partout où des mouvements sociaux émergent face aux multinationales, il pourra servir à témoigner du fait que ces collectivités ne sont pas seules et qu'un mouvement international existe et fait pression sur les gouvernements et les institutions, non seulement pour punir les compagnies, mais aussi pour démanteler le système qui facilite les violations de droits. Nul doute que cette campagne sans précédent fera face à de nombreux défis. Mais compte tenu des situations d'abus qui se multiplient, de l'écroulement du Rana Plaza au massacre des mineurs de Marikana, en Afrique du Sud, en passant par l'explosion de la plateforme de la British Petroleum dans le golfe du Mexique et bien d'autres cas, la nécessité d'une action radicale n'a jamais été plus urgente.

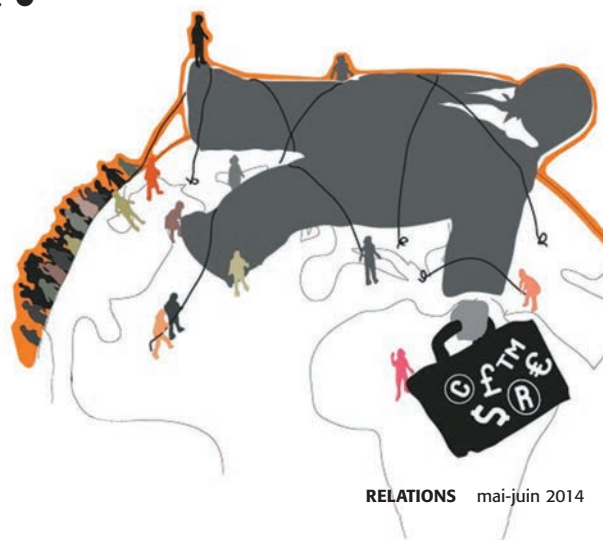
Depuis le lancement de la campagne lors du Sommet des peuples de Rio de Janeiro, en 2012, des consultations et ateliers se sont multipliés auprès de groupes en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis pour faire connaître l'idée et le processus d'élaboration du Traité des peuples. Plusieurs événements ont fourni de précieuses occasions d'y travailler, tels le Forum social mondial sur les migrations à Manille, en 2012; le Forum des peuples Asie-

Europe au Laos, en 2013; le Sommet des peuples d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe à Santiago, au Chili, en 2013; le Forum social mondial de Tunis, en 2013; et la Semaine d'action contre l'OMC ENDWTO à Bali, en 2013. En juin 2014, ce travail se poursuivra lors des événements entourant la prochaine session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. En août, au Forum social des peuples à Ottawa, un atelier se tiendra pour présenter, pour la première fois en Amérique du Nord, cette initiative.

Certains gouvernements sont attentifs à l'idée qu'il faut imposer des protocoles contraignants aux multinationales. En août 2013, le gouvernement équatorien a lancé une initiative demandant que le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU considère l'adoption d'une résolution visant à établir un cadre juridique contraignant pour réglementer les activités des transnationales. Quatre-vingt-cinq gouvernements ont appuyé cette initiative, ce qui place l'Équateur dans une position contradictoire compte tenu des persécutions qu'y subissent des défenseurs des droits humains². Gardant ce fait en tête, la campagne suivra attentivement l'évolution de ce dossier lors des prochaines séances du Conseil des droits de l'Homme. Peu importe le résultat, le simple fait que l'enjeu des protocoles contraignants pour les transnationales soit discuté à l'intérieur des Nations unies est une avancée; il permet de faire connaître la campagne et le Traité des peuples à l'intérieur d'un système onusien qui est sous l'emprise des transnationales depuis des décennies. ●

Des membres de la campagne *Dismantle Corporate Power* manifestant au Sommet des peuples de Rio, en 2012. Photo : Cecilia Olivet

Détail de l'affiche de la campagne



1. Campagne internationale pour démanteler le pouvoir des multinationales et mettre fin à leur impunité.

2. Lire «Ecuadorian Government Responds with Crackdown Following 11th Round Failure», sur le blogue de Amazon Watch, 5 décembre 2013.



Lutter contre la francophobie : un leurre politique?

Le Canada carbure à la francophobie depuis 1760.

ROBIN PHILPOT

L'auteur, journaliste et essayiste, a signé la déclaration « Unis contre la francophobie »

A lors que le Québec connaissait de vraies manifestations d'islamo-phobie, l'automne dernier, des centaines de personnes, dont l'auteur de ces lignes, ont signé la déclaration « Unis contre la francophobie ». Drôle de hasard ou opportunisme, demande-t-on? Il y a sans doute un peu des deux, mais aussi beaucoup plus.

UNE CONSTANTE HISTORIQUE

Une phobie primaire alimente et mobilise le Canada politique depuis les actes fondateurs que furent la Conquête de 1760 et l'Acte d'Union de 1840. Le premier consistait à soumettre par les armes le peuple canadien et à l'assujettir à l'autorité du roi d'Angleterre; le second, à réduire au statut de minorité ce même peuple après l'avoir brutalement réprimé par les armes en 1837 et 1838 et après avoir pendu ou banni plusieurs dirigeants Patriotes.

Par la suite, chaque fois que ce peuple a voulu lever la tête, prendre sa place, voire obtenir un accommodement raisonnable avec le Canada, il a essuyé un refus net. Un refus souvent accompagné par l'utilisation des forces armées (pensons à Louis Riel en 1870 et 1885, à la conscription en 1917 ou aux mesures de guerre de 1970), sinon par une démonstration de force d'un État sur lequel ce peuple n'avait aucune prise (pensons à la conscription en 1942, au coup d'État constitutionnel de 1982, ou encore à l'intervention illégale du gouvernement du Canada dans le référendum de 1995).

Dans presque tous ces cas qu'on appellera pudiquement des « refus », le Canada a pu compter sur la quasi-unanimité de la classe politique anglo-canadienne... et de ceux qui l'ont élue. Qui peut oublier, par exemple, le ralliement unanime, en 1998, des conservateurs, des libéraux et des néo-démocrates lorsque le conservateur Jean Charest a annoncé qu'il se lançait dans l'arène québécoise sous la bannière libérale et qu'il viendrait remettre le Québec à sa place?

Jamais la classe politique canadienne n'a hésité à verser dans les politiques répugnantes et primaires visant à diviser pour régner: on a mobilisé, sans le moindre souci des conséquences, les minorités culturelles, les immigrants et les nations amérindiennes pour discréditer et stigmatiser même les plus nobles efforts du Québec pour bâtir une nation prospère et distincte, nation qui pourrait très bien coopérer étroitement avec le Canada, tout comme le fait la Norvège avec la Suède depuis le référendum de 1905 qui en a fait deux pays distincts.

Comment expliquer cette constance dans la politique canadienne, sinon par la méfiance, les préjugés et la peur (phobie) qui l'informent? Bon nombre de pays vivent avec des clivages nationaux profonds comme celui qui afflige le Canada. Parfois, ils résolvent les différends de façon pacifique (la Suède et la Norvège; les républiques tchèque et slovaque) et parfois de façon moins pacifique (la France et l'Algérie; la république d'Irlande et le Royaume-Uni). Parfois aussi, la résolution se fait attendre et attendre, ce qui entraîne d'énormes

coûts humains et financiers (Palestine-Israël; Québec-Canada; Pays basque-Espagne).

Si le Québec a dû subir depuis l'automne 2013 un débat déchirant sur le projet de « charte des valeurs » ainsi que des dérapages inacceptables, on peut surtout l'attribuer à ce refus historique du Canada d'accommoder les demandes raisonnables de respect et de reconnaissance du Québec depuis non seulement les 50 dernières années, mais depuis 1760. Que certains dirigeants politiques aient malheureusement opté pour une stratégie politique identitaire erronée, voire dangereuse, qui cible un adversaire imaginaire dans la figure du musulman n'efface pas une réalité politique vieille de plus de 250 ans.

UN TERME IMPRÉCIS MAIS RÉVÉLATEUR

Par ailleurs, le terme *francophobie* ne rend pas bien le phénomène que les auteurs et signataires de la déclaration tentent de décrire. Nous pourrions même dire qu'il fait partie du problème, soit le ratatinement constant du peuple québécois par le Canada, de sorte que nous avons aujourd'hui de la difficulté à nous définir (Falardeau a bien saisi le problème avec son *Elvis Gratton*). Pierre Trudeau, en troquant le biculturalisme pour le multiculturalisme tout en adoptant le bilinguisme, a voulu ainsi réduire le peuple québécois à sa langue, alors que les attributs d'un peuple sont ô combien plus nombreux et plus grands.

Nous avons malheureusement avalisé le vocabulaire imposé par nos adversaires en parlant de « francophobie ». Mais le phénomène est plus grave. Qui le banalise ne fait que l'aggraver, tout en y consentant. ●



Depuis décembre dernier, une campagne de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vise à lutter contre la francophobie. Selon ses instigateurs, cette forme de racisme contre les francophones aurait pris une « rare et inquiétante intensité » dans le cadre du débat sur la laïcité au Québec. Vrai problème ou diversion? Nos auteurs invités en débattent.

La campagne « Unis contre la francophobie » a de quoi laisser perplexe.

EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

Quelle qu'en soit la forme ou la manifestation, le racisme devrait toujours être dénoncé, jamais tu. C'est précisément pour cette raison que cette campagne contre la francophobie a de quoi laisser perplexe même l'indépendantiste convaincu que je suis.

Cette affirmation peut sembler paradoxale de prime abord, puisqu'il va de soi que le Québec *bashing* dénoncé par la campagne doit être condamné fermement. Ce quasi-réflexe de la presse anglo-canadienne à attribuer au peuple québécois des tares ataviques diverses – le plus souvent un supposé racisme ontologique – a tout d'un discours haineux et raciste visant à rabaisser collectivement le Québec et à réaffirmer sur lui une soi-disant supériorité canadienne.

Un problème se pose, toutefois, lorsque la dénonciation du racisme des autres à notre égard sert d'écran à celui qui s'exprime dans nos rangs. En plein débat sur la « charte des valeurs québécoises », la contre-offensive lancée par la Société Saint-Jean-Baptiste, drapée de grands principes antiracistes, paraît donc quelque peu surréaliste alors que se multiplient au Québec de disgracieuses manifestations de racisme ordinaire à l'encontre de certaines minorités, en particulier musulmanes.

Aussi, sans présumer de la mauvaise foi des auteurs de la déclaration « Unis contre la francophobie », son analyse s'avère néanmoins révélatrice de cer-

taines logiques délétères à l'œuvre dans notre discours nationaliste tel qu'il s'est développé depuis la Révolution tranquille. Il importe ici de les ramener à la lumière de la conscience, non pas pour s'autoflageller collectivement et donner raison à ceux qui nous accusent en bloc de racisme congénital, mais bien pour éclairer certains angles morts de notre imaginaire national.

UN EGO NATIONAL FRAGILE

La question du racisme au Québec demeure un impensé dans la perspective du nationalisme québécois – qui s'est développé en réaction notamment au nationalisme canadien-français catholique. Comme le faisait remarquer Simon Tremblay-Pepin lors du colloque commémorant les 50 ans de la revue *Parti pris*¹, le nationalisme québécois est empreint d'un certain imaginaire de la décolonisation, posant l'exigence de l'émancipation. Cette identification aux peuples opprimés, qui s'est souvent traduite, dans l'histoire récente, en solidarité (avec le Front de libération nationale algérien, par exemple, ou encore avec le peuple palestinien), semble rendre inconcevable pour certains nationalistes québécois la possibilité même que des gens, au Québec, agissent de façon raciste et colonialiste en invoquant un argumentaire nationaliste. Dans bien des cas, il ne s'agit pas tant de mauvaise foi que d'une incapacité à donner sens aux manifestations de racisme lorsqu'elles surviennent au Québec. Dans ce contexte, le fait de réitérer notre condition d'opprimés en vilipendant le Québec *bashing* devient assimilable à une sorte de mécanisme de défense d'un ego na-

tional fragile, source d'une insécurité identitaire difficile à apaiser.

Reste qu'il y a quelque chose d'indécemment à reprendre l'argumentaire antiraciste pour masquer, par nos hauts cris, celui de ceux que nous excluons.

FRANCOPHOBIE?

Par ailleurs, si, comme l'affirment ses instigateurs, cette campagne vise réellement à défendre le droit légitime de protéger le fait français en Amérique du Nord, il aurait fallu rappeler que la loi 101 – cible de tant d'acharnement au Canada anglais – n'est qu'un des moyens historiquement adoptés pour ce faire. Un autre, non moins important, est le choix que nous avons fait à partir du milieu des années 1960 de rapatrier des pouvoirs en matière d'immigration afin notamment de pouvoir choisir des immigrants francophones. La contrepartie de ce choix est d'accepter que les immigrants en question viennent de pays qui ont leur propre culture – dont ils ont déjà en partie dû faire le deuil en raison de la colonisation française. On ne peut attendre de ces personnes à qui on lègue la lourde tâche de nous perpétuer dans l'histoire qu'elles renient leur culture d'origine une deuxième fois – par exemple en francisant leur nom dans l'espoir d'améliorer leurs chances d'embauche – juste pour nous rassurer.

Il me semble qu'une vraie lutte antiraciste contre la francophobie ne peut faire l'économie de ces questions. Les accusations obtuses en provenance du Canada anglais ne devraient pas nous empêcher de faire un certain examen de conscience, ni de repenser la francophonie comme le vecteur d'un brassage culturel salutaire pour le Québec. Il en va, après tout, de l'avenir du fait français en Amérique du Nord. ●

L'auteur est secrétaire de rédaction à *Relations*

1. Voir « Trois réflexions sur la charte des valeurs québécoises à partir de *Parti pris* », *Raisons sociales* [en ligne], 16 décembre 2013.

SALON DU LIVRE ANARCHISTE

Les 24 et 25 mai prochain se tiendra la 15^e édition du Salon du livre anarchiste de Montréal, au Centre culturel Georges-Vanier et au Centre d'éducation aux adultes du quartier St-Henri-La-Petite-Bourgogne. Réunissant une centaine d'exposants en provenance d'Amérique du Nord et d'ailleurs dans le monde, le Salon rend disponible du matériel et de la documentation sur des thématiques anarchistes souvent difficiles à trouver ailleurs. Des ateliers, des projections de films et une exposition d'œuvres d'art contestataire seront aussi au programme. Comme chaque année, l'événement a lieu dans le cadre du Festival de l'anarchie, qui dure tout le mois de mai. Plusieurs activités autoprogrammées sont prévues à Montréal. Renseignements: <salonanarchiste.ca>.

LE FIL DE L'ARGENT

Le Projet Accompagnement Québec-Guatemala, appuyé par plusieurs organisations de défense des droits et de promotion de la justice sociale et environnementale au Canada, a récemment lancé une campagne de sensibilisation et de désinvestissement visant certaines compagnies minières canadiennes. La campagne *Le Fil de l'Argent* propose aux citoyens de tout le Canada de suivre le lien financier qui les relie aux projets miniers des firmes Goldcorp et Tahoe Resources au Guatemala. Ces deux compagnies y pilotent quatre projets d'extraction de métaux précieux (principalement l'or et l'argent) vivement contestés par les populations locales. La campagne invite les Québécois à exiger de leurs institutions d'épargne publiques –notamment la Caisse de dépôt et placement du Québec– mais aussi privées, qu'elles retirent leurs investissements dans ces deux entreprises. Renseignements: <lefil delargent.org>.

DÉNATIONALISATION DES HAÏTIENS

La Commission interaméricaine des Droits de l'Homme de l'Organisation des États américains a récemment présenté un rapport accablant pour les autorités de la République dominicaine, en lien avec l'arrêt 168-13 de la Cour constitutionnelle du pays qui dénationalise rétroactivement des milliers de descendants d'Haïtiens. Dépêchée en République dominicaine en décembre 2013 à la demande des pays voisins, la Commission a constaté de graves atteintes aux droits à la nationalité, à l'identité, à l'égalité devant la loi et à la non-discrimination, en plus de cas d'incitation à l'intolérance et à la violence, notamment contre des opposants à l'arrêt 168-13 (voir P. Mella, «Des Dominicains dépouillés de leur citoyenneté», *Relations*, n° 770, février 2014). Plusieurs pays des Caraïbes en ont profité pour réitérer leurs critiques contre les autorités dominicaines. Ces dernières ont indiqué avoir pris des mesures pour régulariser la situation de quelque 250 000 personnes d'origine haïtienne et avoir entamé un dialogue avec Haïti à cet effet. Source: *Le Nouvelliste*.

JOSÉ ACQUELIN

Les éditions du passage viennent de faire paraître *Anarchie de la lumière*, un nouveau recueil en prose du poète José Acquelin. L'auteur revisite dans cette suite poétique métaphysique les textes qu'il signait dans les pages de *Relations* alors qu'il y tenait la rubrique Carnet, en 2012-2013. Méditation introspective sur le monde «à partir de notre nuit intime», ce livre cherche –dans la nature, la solitude, la présence de l'Autre, l'amour et, bien sûr, la poésie– les voies d'une liberté fondamentale. Et la réponse à une question récurrente: «que peut-on retenir de ce monde pour traverser les jours restants?» Voir: <editionsdupassage.com>.

PRIX PAX CHRISTI 2014

Le mouvement Pax Christi international a décerné son Prix de la paix 2014 au Service jésuite aux réfugiés en Syrie, soulignant ainsi les efforts du Service pour apporter un secours d'urgence aux Syriens depuis le début de la guerre, en 2011. Par divers projets tels que l'aide alimentaire, le soutien éducatif et psychologique et l'assistance juridique et médicale, le Service jésuite aux réfugiés en Syrie vient en aide à plus de 300 000 personnes dans ce pays. Les équipes du Service sont composées de personnes de différentes confessions et placent la réconciliation et le dialogue interreligieux au cœur des activités quotidiennes. Fondé en 2008, le Service jésuite aux réfugiés agit dans plus de 50 pays où il vient en aide aux réfugiés et autres personnes déplacées sous la contrainte.

MARCHE POUR LA TERRE-MÈRE

Du 10 mai au 14 juin, une «Marche des peuples pour la Terre-mère» arpentera la vallée du Saint-Laurent, de Cacouna à Kanesatake, pour dire «non» aux projets d'oléoducs, à l'arrivée du pétrole des sables bitumineux et aux projets d'exploitation d'hydrocarbures au Québec. Pendant 34 jours, cette marche suivra le tracé des projets de pipeline de la compagnie TransCanada (Énergie Est) et Enbridge (ligne 9), à raison de 20 km par jour. L'objectif est de rassembler des membres des Premières Nations et des non-Autochtones pour renforcer la mobilisation citoyenne et sensibiliser la population. Les participants s'arrêteront dans les différentes collectivités pour engager la discussion avec les citoyens, notamment par le biais de spectacles. Une carte interactive est disponible en ligne pour permettre à ceux et celles qui le désirent de se joindre à la marche. Renseignements: <peuplespourlaterremere.ca>.

DVD

LES DISCRÈTES

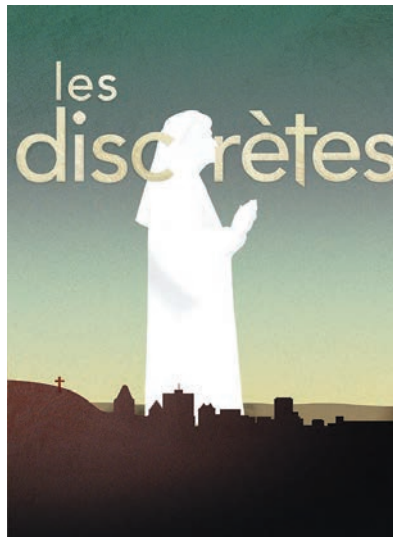
RÉALISATION : HÉLÈNE CHOQUETTE

PRODUCTION : TOXA

QUÉBEC, 2013, 68 MIN.

Le 23 septembre 1851, à 51 ans, décédait Émilie Tavernier-Gamelin, fondatrice des Sœurs de la Providence de Montréal. Cette veuve et mère de trois enfants a été une spirituelle engagée dans l'action. Membre d'associations caritatives, elle s'est consacrée au soin des malades et à la mise sur pied d'un refuge pour femmes en difficulté. Lors des troubles politiques de 1837-1838, elle ira visiter des patriotes emprisonnés au Pied-du-Courant, leur apportant réconfort, nourriture et lettres de leur famille. L'historienne Denise Robillard écrira d'Émilie Gamelin et des femmes chrétiennes de son époque qu'elles «attaquent de front les problèmes sociaux amplifiés par la conjoncture économique, une immigration massive et l'incurie du gouvernement. Faisant preuve d'une créativité et d'un sens remarquable de l'organisation, elles développent un réseau de services qui, en amenant la société canadienne-française à se prendre en mains, l'a empêchée de dégénérer en tiers-monde» (*Émilie Tavernier-Gamelin*, éditions du Méridien, 1988).

Avec son plus récent documentaire intitulé *Les discrètes*, Hélène Choquette (*Les poings de la fierté*, *Avenue Zéro*, *Les réfugiés de la planète bleue*, *Marché Jean-Talon*, etc.) va à la rencontre des



filles spirituelles de la bienheureuse mère Gamelin. Depuis plus de 170 ans, les Sœurs de la Providence poursuivent l'œuvre de leur fondatrice en arpentant les rues de Montréal et d'ailleurs pour soutenir les pauvres et les exclus. Sans tambour ni trompette, des générations de femmes engagées se sont consacrées à mettre sur pied des services et à offrir des ressources pour accompagner les vagues successives de «naufragés» venant s'échouer dans nos «tiers-mondes urbains».

Aujourd'hui, à 85, 90 ou même 100 ans, ces travailleuses infatigables et anonymes prennent soin les unes des autres, et celles qui le peuvent encore continuent à servir les malades et les laissés-pour-compte jusqu'à leur dernier souffle. La cinéaste en suit d'ailleurs quelques-unes qui s'activent dans un centre de réadaptation pour toxicomanes, distribuent des sandwiches à la place Émilie-Gamelin ou encore visitent des femmes détenues à la prison Tanguay, à Montréal. Le portrait qui en ressort est émouvant.

En cette période de débats acrimonieux, au Québec, sur la place de la religion dans l'espace public, ce film est une bouffée d'air frais. Il nous rappelle que la foi, avant de se traduire en discours, en croyances ou en rites, c'est d'abord un «acte»: celui d'aller vers les autres, de faire alliance avec les pauvres et ceux qui souffrent, d'établir des pratiques de solidarité au cœur de la cité.

Hélène Choquette nous fait voir, en effet, que ce «geste» dans lequel la foi de ces religieuses s'incarne consiste à prendre soin du *corps* – celui, plus immédiat, du prochain jusqu'au corps social tout entier. En fidélité au meilleur de l'Évangile, la pratique spirituelle de ces femmes s'est ainsi toujours conjugée avec une action citoyenne.

Si les Sœurs de la Providence s'éteignent actuellement aussi discrètement qu'elles ont vécu, et que le charisme de leur fondatrice se perpétue surtout maintenant dans les pays du Sud, où la congrégation a essaimé, leur héritage marquera pour encore longtemps notre société. La place Émilie-Gamelin (lieu de toutes les misères, de toutes les



fêtes et de toutes les revendications), ainsi que la statue de la bienheureuse dans l'édicule du métro qui la joute, nous le rappellera: la foi est une pratique sociale. Une pratique consistant à participer, avec d'autres, à l'humanisation du monde, à la création de liens de solidarité et à la transformation des structures génératrices d'injustice et d'oppression dans la société.

La «providence», aujourd'hui comme hier, requiert nos voix, nos mains et nos pieds pour s'incarner. À nous, donc, d'être les nouvelles filles et les nouveaux fils d'Émilie Gamelin pour notre temps!

MARCO VEILLEUX

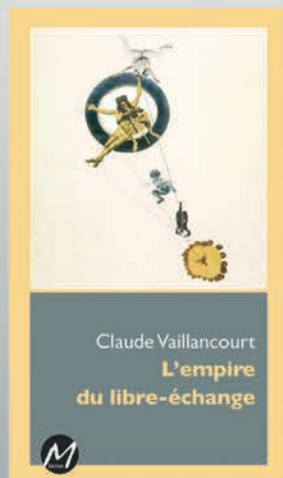




1858, chemin Norway
Mont-Royal (Québec)
Canada H4P 1Y5

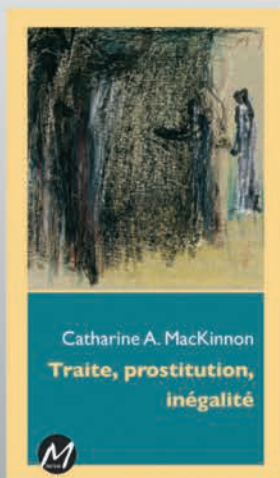
m.editeur@editionsm.info

www.editionsm.info/



Toute la lumière sur
le foisonnement des
accords de libre-
échange.

Collection Mobilisations
160 pages, 12,95 \$



Une analyse féministe
de la prostitution par
une juriste de réputa-
tion internationale.

Collection Mobilisations
128 pages, 12,95 \$



Une enquête fouillée sur la
montée de la peste brune
grecque sur un fond de
déstructuration sociale.

Collection Mobilisations
coédition avec Syllepse, 19,95 \$



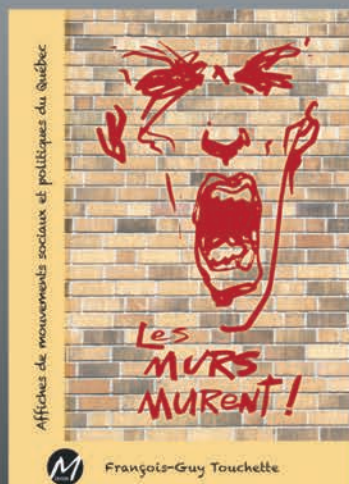
Des récits sur les
agressions à carac-
tère sexuel dans
l'entourage familial.

Collection Militantismes
112 pages, 12,95 \$



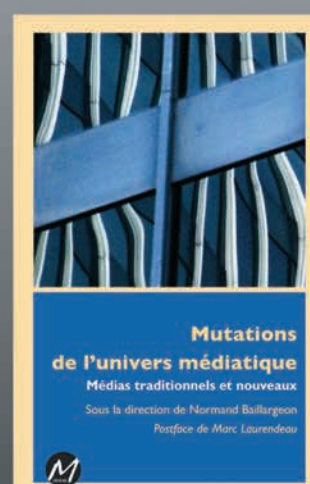
La crise des mouvements
syndicaux québécois et
canadien est profonde.
Que faire?

Collection Mouvements
264 pages, 23,95 \$



142 affiches politiques,
communautaires, syn-
dicales et populaires
québécoises.

Collection Mouvements
184 pages, 39,95 \$



Avec toutes les mutations
en cours, les jours des
médias traditionnels
sont-ils comptés?

Collection Magazine À bâbord!
148 pages, 15,95 \$

COMBAT CONTRE LA FATALITÉ

Jacques Racine

REBÂTIR L'AVENIR. COMPRENDRE ET SURMONTER LA CRISE FINANCIÈRE

Montréal, Mediaspaul, 2013, 259 p.

Ce livre de Jacques Racine a beaucoup de qualités : il explique les rouages de la crise financière de 2008, prend parti pour les grands perdants de cette crise, porte un regard critique sur les solutions qui ont été proposées, annonce des pratiques inspirantes, questionne les savoirs fermés sur eux-mêmes et identifie les qualités morales nécessaires pour effectuer un changement de cap.



Mais la plus grande réussite de l'auteur est d'appuyer son propos sur des faits, des statistiques et des rapports scientifiques d'une manière si accessible que jamais ces données ne viennent altérer la fluidité du texte. Il vulgarise le complexe, clarifie les rapports de force, analyse les conséquences, bref, il fait œuvre de pédagogue. Ce livre ne s'adresse pas à des économistes ou à des ingénieurs de la finance ; il est écrit pour des citoyens qui veulent mieux comprendre ce monde dominé par l'économie et, surtout, y découvrir des pistes d'espoir. À cet égard, on peut toutefois regretter l'absence d'un chapitre supplémentaire sur le développement de l'éco-

nomie coopérative et associative à travers le monde. L'économie a besoin d'une meilleure régulation, et notre monde, d'une économie plurielle, privée, publique et sociale, regroupant coopératives et associations.

Le regard de l'auteur tant sur le passé de la crise que sur les sorties envisagées est essentiellement celui d'un humaniste guidé par une éthique sociale et politique. Son propos fait écho à la longue tradition des prophètes tant bibliques que contemporains, tels Ézéchiel et Gandhi, pour ne nommer que ces deux figures marquantes. Ce livre jette un regard plein d'espoir sur les floués, les opprimés, les abandonnés de la puissante cupidité des oligarchies financières ; un regard qui, comme le titre du livre l'évoque, a un engagement précis : rebâtir l'avenir.

En ces temps où l'éthique est reléguée aux oubliettes, où le politique est discrédité notamment par les apprentis-sorciers de la finance et les idéologues des puissances économiques solidement attachées à leurs intérêts privés, il fait bon lire avec attention les dernières pages qui nous présentent quatre qualités morales qui permettent d'agir de façon éthique et réfléchie : la clairvoyance, la modération, le courage et la justice.

Voilà, en fin de compte, un livre qui nous sort du défaitisme ambiant, cartographie les chemins de l'espoir et identifie le profil d'hommes et de femmes appelés à marcher sur ces chemins.

PAUL OUELLET

SOCIALISME ET INDÉPENDANCE

Textes choisis et présentés par Jacques Pelletier

PARTI PRIS. UNE ANTHOLOGIE
Montréal, Lux, 2013, 376 p.

Pour souligner les 50 ans de la revue *Parti pris*, l'intellectuel et militant Jacques Pelletier propose une sélection



de textes qui y ont été publiés, retraçant ainsi l'histoire des débats ayant marqué la bouillonnante publication durant sa courte existence (1963-1968) et, plus largement, les débats qui ont animé l'ensemble de la gauche québécoise de cette époque. Ceux et celles qui l'ont vécue s'en souviendront ; ceux et celles qui, à l'instar de l'auteur de ces lignes, n'avaient pas encore le droit de vote en 1995, trouveront matière à mieux comprendre l'intensité des luttes qu'a connues le Québec des années 1960.

Dans un excellent texte de présentation, Pelletier situe la revue dans le paysage social et politique de l'époque. Socialiste, laïciste et indépendantiste, *Parti pris* est alors la seule publication qui pose ces trois dimensions comme étant étroitement liées et qui propose, conséquemment, un projet de « révolution globale » pour le Québec. Inspirée par les théories dites du « socialisme décolonisateur » qui guident la gauche européenne d'alors, la revue est plus qu'une publication, elle est un mouvement. L'anthologie présente d'ailleurs les principaux éléments de son programme politique, qui sont rassemblés en divers essais et manifestes. Plusieurs auteurs, déjà bien en vue dans les milieux intellectuels et littéraires – ou qui le deviendront plus tard – ont participé au projet : Hubert Aquin, Jacques Brault, Paul Chamberland, Gérald Godin, Gaston Miron, Jean-Marc Pothier et Pierre Vadeboncoeur, pour ne nommer que ceux-là. ►



Ces morceaux choisis sont une invitation à comprendre la complexité du mouvement indépendantiste et les fondements de la pensée de sa faction la plus à gauche et, surtout, à éviter certaines réinterprétations historiques, notamment concernant la lutte pour la laïcité, qui avait bien peu à voir, au temps de *Parti pris*, avec le port de signes religieux ostentatoires (lire à ce propos l'excellent texte de Pierre Maheu: «Les fidèles, les mécréants et les autres»).

Les brûlots qui se succèdent sont d'une étonnante actualité. Les débats sur l'action militante de la gauche, le rôle des intellectuels, les alliances politiques entre différents groupes et les fondements de l'indépendance du Québec sont tout à fait savoureux. Soulignons notamment le puissant et visionnaire texte de Jacques Brault «Un pays à mettre au monde», paru à l'été 1965, qui, avec une verve bien socialiste, aborde deux sujets très actuels. D'abord, l'éternel débat sur l'indépendance: est-elle une fin ou un moyen? Sur ce point, Brault est sans appel: l'indépendance n'est pas, en soi, un projet social émancipateur car l'indépendance «est politiquement anonyme et neutre et, comme telle, sujette à devenir peut-être la proie des pires aliénations, et à coup sûr une idéologie paralysante» (p. 198). L'autre sujet, c'est le terrain glissant du nationalisme xénophobe, qui est, selon Brault, une

menace à notre émancipation collective.

Bref, cette anthologie offre une perspective historique sur une époque d'ébullition sociale et apporte des éléments incontournables à une meilleure compréhension du sens à donner aux luttes sociales en cours au Québec, que ce soit pour l'indépendance, la défense du français, la laïcité ou une plus grande justice sociale.

Seul bémol, l'excellente mise en contexte de Pelletier aurait gagné à être répartie dans chacune des sections, voire au début de chacun des textes. De cette manière, le lecteur qui grappille des textes au hasard, selon ses intérêts, en aurait immédiatement une meilleure mise en contexte sociohistorique, notamment en ce qui concerne les vifs débats entourant l'adhésion au Mouvement souveraineté-association de René Lévesque, la tension entourant la dissolution du RIN et la colère contre la critique littéraire de l'époque.

Cette anthologie de *Parti pris* est une lecture importante pour tout militant de gauche (indépendantiste ou non) et, plus largement, pour tout observateur de la société québécoise. Elle permet de comprendre les fondements de la lutte qu'a menée l'extrême-gauche québécoise à cette époque où elle qualifiait déjà, péjorativement, la transformation sociale en cours de «révolution tranquille».

NOÉMIE DELISLE

L'ACTUALITÉ DE L'ÉVANGILE

Gregory Baum (dir.)
PACEM IN TERRIS - PAIX SUR LA TERRE. RELECTURE ENGAGÉE DANS LE QUÉBEC D'AUJOURD'HUI
Montréal, Novalis, 2013, 133 p.

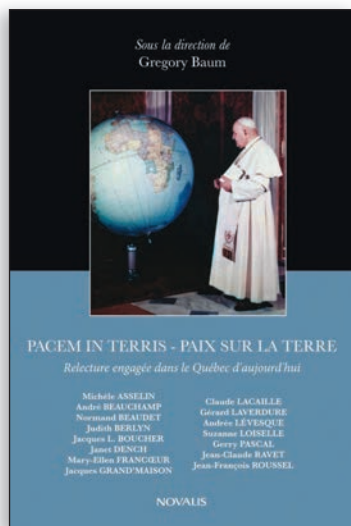
Le théologien Gregory Baum et sa collaboratrice, Gisèle Turcot, coordonnatrice de l'organisme Pax Christi Montréal, viennent de réaliser un tour de force: réunir 13 auteurs québécois engagés dans divers champs d'intervention sociale afin d'interpréter leurs domaines d'action à la lumière d'une encyclique pontificale déjà vieille de 50 ans.

Il est probable que l'urgence de commémorer cette encyclique de Jean XXIII s'est imposée à tous du fait que trois pontificats successifs ont contribué à jeter dans l'oubli ce moment marquant de l'Église catholique et à étouffer ses accents prophétiques! Personne ne prévoyait l'élection du pape François, le 13 mars 2013, lui qui ose rompre avec le révisionnisme de ses prédécesseurs.

À la lecture de ce livre, on constate une forte histoire militante au Québec en lien avec les enjeux soulevés dans *Pacem in terris*: justice sociale, travail digne, accueil des réfugiés, lutte pour



Félicitations à l'écrivaine Marie-Célie Agnant,
lauréate du Prix d'excellence de la SODEP 2014
dans la catégorie création en prose pour son texte
«Sofialorène, si loin de la délivrance»
(*RELATIONS*, N° 767, SEPTEMBRE 2013).



la paix, etc. Et un fait ressort : si les collaborateurs et collaboratrices – des catholiques pour la plupart – se sont montrés déçus de l'Église, ils ne l'ont jamais été de l'Évangile, comme en témoigne leur résistance têtue aux forces qui n'en finissent plus de dresser les humains les uns contre les autres. Comme les jeunes générations ne savent pas que cette culture d'actions, enracinée dans l'Évangile, fait partie de l'héritage vivant du christianisme catholique d'ici, ce livre fait œuvre utile pour corriger, d'une certaine manière, cette méconnaissance.

Une deuxième observation ressort de ce livre. L'appel de Jean XXIII à l'interprétation des « signes du temps » décelables dans les années 1960 – libération nationale des peuples colonisés, entrée des femmes dans l'espace public, etc. – est mis en consonance avec la redécouverte simultanée du message de Jésus comme critique radicale des sociétés et des religions. La fuite hors du monde et de l'histoire, dans les enclos sacrés du perfectionnisme religieux, apparaît pour ce qu'elle est : une trahison de l'Évangile légitimant l'état présent des choses.

À travers les relectures de cet appel à approfondir de grands enjeux de l'histoire contemporaine, le lecteur verra peut-être mieux l'espèce de dévoiement de ce riche patrimoine de la pensée, réduit depuis quelques décennies à la thématique de la famille et de la sexualité (mariage, homosexualité, rôle de la femme déterminé par des « traditions culturelles »).

Pour les lecteurs et lectrices qui s'interrogent sur ce que la foi chrétienne apporte à la construction d'une cité humaine commune, ce petit livre révèle une trace solide dans le paysage du dernier demi-siècle qui contredit le thème martelé par tant d'idéologues bombant le torse : « Nous les Québécois, nous avons sorti la religion de la société depuis la Révolution tranquille. » Ce livre démontre en toute simplicité la fausseté de ce qui fait partie actuellement d'un dogme médiatique infaillible.

LOUIS ROUSSEAU

CRITIQUE JUIVE DU SIONISME

Yakov Rabkin

COMPRENDRE L'ÉTAT D'ISRAËL.
IDÉOLOGIE, RELIGION ET SOCIÉTÉ
Montréal, Écosociété, 2014, 272 p.

Depuis quelques années, les juifs qui critiquent l'État d'Israël et sa philosophie sioniste produisent une littérature considérable. La plupart de ces auteurs présentent des arguments éthiques, fondés sur les droits humains, les résolutions des Nations unies et la justice sociale. Ce que fait Yakov Rabkin est tout à fait différent. Sa critique de l'État d'Israël est théologique. Il dénonce le sionisme en tant qu'idéologie contraire au judaïsme orthodoxe. Dans son premier livre, *Au nom de la Thora. Une histoire de l'opposition juive au sionisme* (PUL, 2004), il documentait l'opposition des rabbins orthodoxes russes au sionisme. Dans son dernier ouvrage, il va beaucoup plus loin, tout en gardant la même perspective. Après avoir analysé attentivement les divers courants issus du mouvement sioniste, fondé à la fin du XIX^e siècle, il critique les politiques de l'État d'Israël à l'égard des Palestiniens.

Les groupes sionistes étaient à l'origine en grande majorité d'inspiration laïque. Influencés par la pensée nationaliste de plusieurs pays européens et

avides de construire une société sécularisée, ils voulaient créer « un nouveau Juif », rationnel, ambitieux et efficace, très différent du juif religieux traditionnel qui cultivait l'humilité devant Dieu, l'amour du prochain et la primauté du spirituel. Parmi les leaders du sionisme, raconte Rabkin, quelques-uns étaient même impressionnés par l'homme fort, prêt à se battre, promu par le fascisme italien.

D'après l'auteur, la lecture du Nouveau Testament faite par certains groupes protestants aurait contribué fortement au succès du mouvement



sioniste. Selon cette lecture, le retour des juifs en Palestine et leur conversion au Christ seraient le signe de l'accomplissement des promesses divines annonçant la proximité de la fin de l'histoire. Cette interprétation prédominait dans la culture anglosaxonne au début du XX^e siècle et a donné naissance à une espèce de sionisme chrétien, une idéologie anticipant l'« exode » massif des juifs anglais en Palestine, au grand plaisir des antisémites. Le baron Walter Rothschild, par exemple, à l'origine de la Déclaration de Balfour de 1917 qui a promis aux juifs une patrie en Palestine, s'opposait lui-même à l'immigration de juifs en Angleterre.

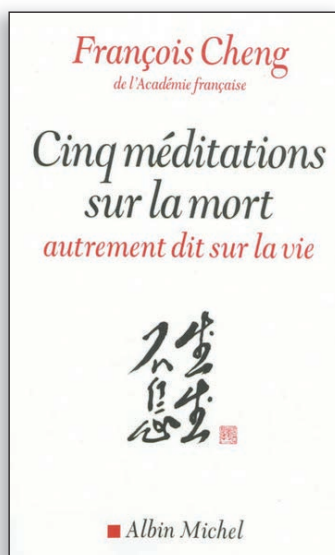
L'auteur s'intéresse par la suite à l'instrumentalisation de l'Holocauste



par le mouvement sioniste en Israël, qui l'a utilisé pour légitimer la présence israélienne en Palestine, notamment le droit des juifs de la diaspora de s'installer en Israël, consacré par la loi. Par la suite, l'auteur analyse les lois et les institutions de l'État d'Israël qui réglementent la vie des Palestiniens, montrant comment le gouvernement israélien viole les droits humains, refuse d'obéir aux résolutions de l'ONU sur la Palestine et se protège de toute critique en restreignant de plus en plus la liberté d'expression et en qualifiant de trahisons les gestes d'opposition. Plus loin, l'auteur analyse le caractère révisionniste du discours nationaliste déployé par le gouvernement israélien. Il cite l'exemple du premier ministre Netanyahu qui, dans une allocution au Congrès américain, a fait référence à une bague datant de 2800 ans, trouvée par des archéologues et qui aurait selon lui appartenu à un membre de sa famille, un fonctionnaire nommé Netanyahu. Or, le nom de famille d'origine du premier ministre est en fait Mileikowsky. C'est son père qui a choisi d'adopter un nom hébreu.

Dans sa conclusion, Rabkin interprète le sionisme comme une perversion du judaïsme. Il voit dans la création de l'État hébreu une erreur tragique, la source principale des conflits au Moyen-Orient et du ressentiment des Arabes contre l'Occident, principalement contre les États-Unis, l'allié incondicional d'Israël. Pour lui, la voie politique qu'Israël a choisie est autodestructrice, car elle mine de plus en plus sa propre légitimité. Pour l'avenir, il rêve d'un État binational et fédératif à l'intérieur duquel Israéliens et Palestiniens vivront côte à côte, dans le respect mutuel et la volonté de travailler ensemble.

GREGORY BAUM



LA VIE AU CŒUR DE LA MORT

François Cheng
CINQ MÉDITATIONS SUR LA MORT
Paris, Albin Michel, 2013, 272 p.

La mort – la sienne, celle d'un autre ou d'un proche –, quand on y est confronté, est une expérience bouleversante. Le choc qu'elle provoque est à la source de toute sagesse, philosophie, religion, ainsi que de l'art et de la littérature. La mort est en cela indissociable de la vie, tout particulièrement de la vie humaine, la seule qui se sache mortelle. L'écrivain, poète et essayiste français d'origine chinoise, François Cheng, dans ses méditations sur la mort – *autrement dit sur la vie*, comme le souligne le sous-titre du livre –, nous en fait éprouver la vérité poignante et libératrice. Pour nous faire voir que la mort est une teinte essentielle à la beauté de la vie, l'auteur convoque des poètes, philosophes et mystiques contemporains (tels Rainer Maria Rilke, Benjamin Fondane, Etty Hillesum et Simone Weil), ou plus anciens (comme Lao-tse, Wang Wei, François d'Assise et John Keats), les grands textes de la tradition chinoise (*Livre des mutations*, *Livre du milieu juste*), mais aussi la Bible, pour ne nommer que ceux-là. Sans parler des poèmes de l'auteur lui-même, qui constituent la dernière méditation.

La tâche que l'auteur entreprend est d'autant plus nécessaire que nous n'aimons pas spontanément penser à

la mort. Nous l'évitons le plus souvent. Elle nous fait peur. Et pourtant, insiste l'auteur, il n'y a pas de vie sans mort. S'en effrayer, c'est piétiner au seuil de l'aventure humaine où la mort n'est pas un spectre qui rôde mais « notre sœur », comme le chante François d'Assise dans son magnifique cantique aux créatures. L'accueillir ainsi, c'est apprendre à être présent à une autre dimension de la vie, la plus essentielle, qui n'a rien à voir avec la puissance, l'argent, les biens que nous pouvons posséder ou vouloir acquérir, mais tout à voir avec les liens dont nous sommes tissés – traversant les âges et la mort – ou que nous tissons au présent, faits d'amour et de don. Des liens invisibles qui nous relient intimement et collectivement au monde et aux choses, et nous unissent aux morts comme aux vivants et à tous ceux qui viendront après nous. Y être attentif, c'est découvrir la joie et la paix d'assumer la fragilité de la condition humaine, jusqu'à prendre « à bras-le-corps les corps broyés » (p. 122) et à se muer « en long chant de révolte, de tourment, de louange » (p. 166).

La mort est « le fruit autour duquel tout change », dit Rilke dans son *Livre de la pauvreté et de la mort*. Un don précieux grâce auquel les choses et les êtres se dépouillent de leur enveloppe utilitaire et révèlent leur beauté, mais aussi la brèche par où se glisse un filet d'infini, l'ouverture à l'invisible au cœur du visible. L'accueil de ce don nous rend sensible à la présence de l'instant, à ce qui en nous nous dépasse et nous fait tenir debout contre l'adversité. Ce souffle vital qui nous traverse, les Chinois l'ont traduit depuis des millénaires par quatre caractères – calligraphiés par l'auteur sur la page couverture – signifiant : « La vie engendre la vie, il n'y aura pas de fin. »

JEAN-CLAUDE RAVET



ET
SI ON
AVANÇAIT

LE PROGRÈS SOCIAL DÉPEND DE NOUS.

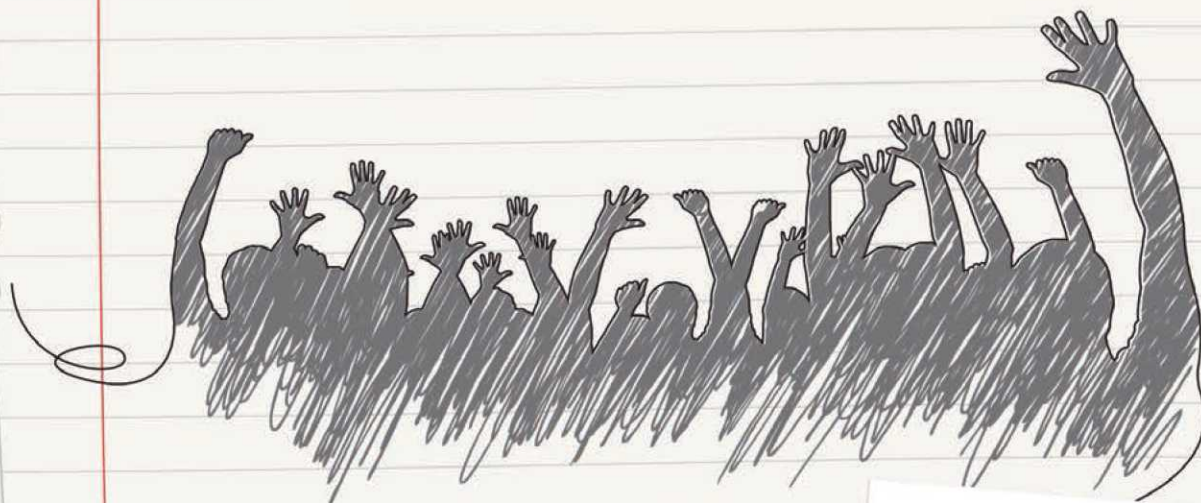
facebook.com/LaCSN | twitter.com/LaCSN



CSN
csn.qc.ca



LA FAE, LA FORCE VIVE en éducation



FÉDÉRATION
AUTONOME DE
L'ENSEIGNEMENT

www.lafae.qc.ca